

Le Bulletin des Agriculteurs

Abonnement: 1 an. \$1.00
3 ans. \$2.50
Montréal et pays étrangers:.. \$0.50
de plus par an
Rédaction et Administration:
3, rue Notre-Dame Est, Montréal
Téléphone, Main 2651

VOL. IX — No 16. Le numéro : 5 sous.

LE SOL EST NOTRE GRANDE FORCE

MONTREAL, 17 AVRIL 1924

Le discours du budget

Le discours du budget que vient de présenter l'hon. ministre des finances, M. Robb, est en vérité l'un des plus importants de la dernière décennie. En effet, contrairement aux années passées et notamment à l'année dernière, alors que les affaires du pays accusaient un déficit approximatif de \$84,000,000, le ministre des finances a, cette année, annoncé un excédent de nos recettes sur nos dépenses de \$30,409.00. Ce favorable état de chose, dit-il, nous permet de réduire les impôts. L'abaissement et l'élimination de certaines taxes ainsi que les changements apportés au tarif réduiront, d'après ses prévisions, les revenus du pays de \$24,000,000.

Voici d'ailleurs les grandes lignes de la politique nouvelle du gouvernement King:

Taux général de la taxe des ventes réduit de 6% à 5%. Abolition de la taxe de consommation de 6% sur les céréales, les macarons, les vermicelles, le ségo, le riz, les viandes fumées ou salées, le lait et ses sous-produits, crème glacée, etc.

Réduction de 6% à 2½% de la taxe de vente sur les biscuits, légumes et fruits en conserve et autres conserves alimentaires.

Réduction de la taxe de vente de 6% à 2½% sur les chaussures, y compris les chaussures en caoutchouc. Abolition de la taxe de vente sur tous les matériaux entrant dans la fabrication ou la production des articles et tissus de laine.

Droits réduits sur les instruments aratoires. Les manufacturiers de ces instruments profiteront en retour d'une réduction sur les matériaux bruts, fer en gueuse, fer en barre, acier en barre, lorsqu'ils en feront l'importation.

Droits réduits sur les instruments servant à l'industrie fruitière, l'industrie laitière et l'industrie avicole.

L'industrie du coke sera favorisée par une réduction des droits sur la machinerie nécessaire au nettoyage du charbon et à la fabrication du coke.

Les autres machines nécessaires aux mines sont favorisées d'une réduction dans quelques cas.

Les droits sont abaissés sur la machinerie nécessaire à l'industrie forestière.

Les cordages, les crochets et les filets, pour la pêche, sont mis sur la liste de l'entrée libre.

La liste des exemptions sous l'empire de la taxe des ventes est considérablement étendue. Les nouveaux items comprennent: l'insuline, le lait en poudre, les livres scientifiques, les écremeuses et autres instruments agricoles et la ficelle à lieuse.

Taxe des ventes enlevée sur les matériaux servant à la fabrication des instruments aratoires et des matériaux servant à la fabrication d'instruments sur lesquels les droits sont réduits.

L'exemption de la taxe des ventes pour les manufactures fabricant pour moins de dix mille dollars est abolie.

Le rhum importé pour être employé à des arts industriels est mis sur la liste d'entrée libre, là où il avait droit au taux préférentiel, et sujet à un droit de soixante cents le gallon, sous l'empire des autres tarifs.

Préférence britannique:—Clause étendant ces taux aux produits des autres pays sur lesquels, un pays britannique auquel s'applique la préférence exerce un mandat sous la juridiction de la Société des Nations.

Les changements apportés au tarif et à la taxe des ventes prendront effet le 11 avril. La suppression de l'exemption de la taxe des ventes pour les petites manufactures ne prendra effet que le 1er juillet prochain.

* * *

L'on comprend sans peine qu'en tant qu'elle vise à réduire le coût de la vie par les coupures dans les taxes de vente ou leur élimination complète, tel qu'on le constate pour certains articles, la nouvelle politique du gouvernement soit populaire. Là où elle jette le doute sans plusieurs esprits et où elle donne lieu à des divergences d'opinion sérieuses, c'est quand elle s'écarte assez notablement, comme elle le fait, de la politique de protection industrielle appliquée successivement par les divers gouvernements durant le dernier demi-siècle.

Sera-ce pour le mieux, sera-ce pour le pis? Il est encore trop tôt pour se prononcer d'une façon catégorique. L'on peut tout simplement constater que le gouvernement n'a pas manqué de courage ou de hardiesse en prenant cette orientation nouvelle.

En passant, il convient de noter les raisons sur lesquelles l'hon. ministre, M. Robb, appuie la politique de son gouvernement qui, dans son opinion, concourra à ramener la prospérité au pays, nonobstant la crainte manifeste des industriels qui s'y sont opposés. Voici ce que dit M. Robb à la fin de son discours.

"Quelle que soit la divergence des avis, au Canada, nous avons tous confiance dans l'avenir de notre pays. Nos ressources naturelles sont considérables. Il y a chez nous un certain nombre d'industries fondamentales, du succès desquelles dépendent le progrès de toutes les autres et le plus grand développement de notre commerce. Au premier rang de ces industries fondamentales, je place l'agriculture, dans toutes ses branches. En second lieu viennent l'industrie forestière, et celles des mines et des pêcheries. La vraie politique nationale, c'est celle qui encourage la croissance et le développement de ces industries de base. Plus il se placera sur le marché de produits de la ferme, des forêts, des mines, des pêcheries, plus les recettes des compagnies de transport s'accroîtront, plus le pouvoir d'achat de la nation sera grand et donc nos usines travailleront à jet continu, plus nos commerçants seront contents de travailler afin de pourvoir aux besoins de clients qui auront de l'argent pour acheter."

Sans nous arrêter à discuter les prétentions des partisans et des adversaires de l'abaissement du tarif — nous ne savons pas encore si l'entrée en franchise des matériaux employés par les manufacturiers compensera la réduction du tarif, — il convient de féliciter le gouvernement pour la réduction de la taxe de vente sur certains produits de la ferme, ce qui aura sans doute pour effet d'augmenter la consommation de ces produits.

Si à ce louable effort du gouvernement venait s'ajouter celui des cultivateurs pour maintenir, au moins au niveau actuel, les prix déjà ridiculement bas de leurs produits, de façon à ce qu'ils puissent bénéficier de la réduction de la taxe de vente, nous pourrions compter sur une amélioration sensible de la situation agricole. Le consommateur est en effet capable de continuer à payer les prix qu'il payait hier pour les produits agricoles et si le cultivateur recevait cette augmentation de 3% à 6%, différence de la réduction de la taxe de vente, il s'en porterait un peu mieux. Il est à craindre, cependant, que faute d'organisation, le cultivateur ne profite pas beaucoup de la réduction de la taxe de vente dans la vente de ses produits. Cela serait pourtant nécessaire, parce que les coupures faites dans le tarif ne suffiront pas à le remettre sur pieds.

Voilà une question dont les gouvernements et les journaux qui, avec M. Robb, ont fait l'agriculture dans toutes ses branches est une industrie fondamentale, devrait s'empare. Il faudrait, pour améliorer le sort du cultivateur, instruire le public sur sa vraie situation et l'amener à comprendre que l'intérêt général exige que tous les citoyens fassent leur part pour assurer non seulement la survivance, mais encore le progrès de l'agriculture.

Il ne faudrait donc pas s'imaginer, comme certains hommes publics paraissent le faire, que le fait d'avoir réduit le tarif et certaines taxes va régler le problème agricole; il faut travailler à faire bénéficier le cultivateur de ces réductions de sorte que ses revenus deviennent assez forts pour qu'il puisse rencontrer ses obligations.

J.-N. PONTON.

ENTRE-NOUS

UN LIVRE D'ARGENT

La compagnie Beatty Bros. Limited, de Fergus, Ont., vient de publier, en français, un magnifique manuel sur la construction des granges, l'approvisionnement de l'eau sur la ferme, etc., d'une valeur incalculable. Ce livre est gracieusement mis à la disposition des cultivateurs de langue française, par la firme Beatty Bros. Ceux d'entre eux qui ont l'intention de faire des constructions nouvelles, de remodeler ou de réparer leurs anciens bâtiments n'ont qu'à remplir le coupon de l'annonce publiée dans notre journal, la semaine dernière et cette semaine, pour se le procurer.

Nous tenons à féliciter la compagnie Beatty Bros. pour l'excellente technique de ce magnifique manuel (Manuel B. T. sur construction de granges). Toutes les données qu'il contient sur la construction des bâtiments de ferme, etc., sont claires et abondamment illustrées. Il renferme de plus, un grand nombre de plans de maître. Celui qui saura se procurer ce manuel de 340 pages avant d'entreprendre des travaux de construction sera certain de ne pas commettre d'erreur, et, de plus, il aura l'assurance de construire d'après les plans que l'expérience et la science recommandent comme dernier cri de perfectionnement: conditions hygiéniques parfaites, économie de travail et d'argent, beauté, etc.

AUCUN

On étudie, à Ottawa, depuis quelque temps, les crédits de l'agriculture, c'est-à-dire les divers montants que le gouvernement, chaque année, consacre à cette industrie et qui s'élèvent à environ \$4,000,000.00. Les députés profitent de l'occasion pour poser des questions au ministre quant à l'emploi de ces deniers et pour lui faire des suggestions sur la politique agricole à suivre.

Or, parmi les cinquante et quelque représentants qui, à venir jusqu'aujourd'hui, ont pris part à la discussion de ces crédits, il ne se trouve aucun député rural de la province de Québec.

On a beau feuilleter le harsard, on ne rencontre aucun nom canadien-français de Québec.

On ne se lève même pas pour dire que le cultivateur, dans le Québec, est le "roi" de la terre.

LE BUDGET

L'hon. M. Robb, ministre suppléant des finances, a présenté le budget du gouvernement pour l'année 1924-25.

Le ministre a d'abord démontré que l'exercice qui vient de se terminer s'est soldé par un surplus sur les dépenses de \$67,000,000, et que la dette nette du pays, durant le même exercice, a été réduite de \$30,409,109.00.

M. Robb a ensuite fait connaître à la Chambre les changements que le gouvernement se propose d'apporter au tarif douanier et à la taxe de vente.

Ces changements peuvent se résumer comme suit: Réduction des droits de douane sur les instruments aratoires: faucheuses, lieuses, moissonneuses, herbes, rateaux, épandeurs, extirpeuses, rouleaux, etc., sur les matières servant à la fabrication de ces instruments, sur les appareils nécessaires à l'industrie laitière: trayeuses, centrifuges, à l'horticulture: arroseuses, classeurs de fruits ou de légumes, à l'aviculture: incubateurs, sur les engrais chimiques, sur les machines servant à l'industrie du bois, des mines, sur les agrès de pêche, etc.; réduction de la taxe générale sur les ventes de 6 à 5 pour cent, abolition de cette taxe sur les instruments aratoires, la ficelle d'engrègement, le matériel pour instruments agricoles, sur les arroseuses, certains insecticides et fongicides, sur les incubateurs et les aliments pour les volailles, sur les trayeuses, centrifuges, les pièces de rechange et la préresse, sur les articles employés dans l'industrie du bois, sur les céréales, les viandes salées, etc.; réduction de cette taxe de moitié sur les chaussures.

Le gouvernement se propose encore d'accorder aux manufacturiers d'instruments aratoires la franchise sur le fer, l'acier, etc., qui entrent dans la fabrication de ces machines.

Le gouvernement désire donc remplir les promesses qu'il a faites dans le discours du trône et appliquer son programme de 1919.

Les progressistes semblent satisfaits de la conduite du gouvernement à l'égard du tarif.

Les conservateurs, cependant, ne le sont pas autant et ils engageront bientôt la bataille.

TOUT CELA EST POSSIBLE, MAIS

M. Olivier Asselin disait récemment:

"L'agriculture a toujours été chez nous la grande force. Mais notre race n'est plus agricole, comme autrefois. Ce qui n'empêche pas que c'est encore sur la terre que nous devons compter le plus. L'agriculture, cependant, est chassée de la terre par le manque de crédit et par l'infâme loi fédérale des faillites, qui a complètement ruiné le crédit agricole. On demande au cultivateur d'améliorer sa culture, de la spécialiser, de fumer ses terres selon les méthodes modernes, de faire rendre à la terre, par une culture diversifiée, deux dollars où elle n'en rend qu'un. Tout cela est possible, mais comment, si le cultivateur n'est pas capable d'emprunter \$100.00 sur une propriété de \$5,000.00, \$10,000.00 et plus?" Bah! le crédit agricole, répéteront encore certains gens, ce n'est pas nécessaire. Ça calerait le cultivateur davantage...

TROIS LETTRES

Notre ministre a déjà écrit trois lettres mémorables: une première au sénateur Landry dans laquelle il s'engageait à voter contre Laurier, une seconde contre l'exportation de la crème aux États-Unis et une troisième sur la vente du Bulletin des Agriculteurs par la Coopérative.

En écrira-t-il une quatrième?

— GASPILLAGE —

M. Gratton O'Leary, journaliste d'Ottawa, a déclaré, récemment: "On peut dire que 500,000 personnes vivent, en ce pays, à même les taxes que nous payons."

La dette nationale du Canada, qui s'élevait à un milliard, trois cents quatre-vingt-deux millions le jour de l'armistice est aujourd'hui de \$2,400,000,000. En d'autres termes, nous avons plus augmenté la dette publique du Canada depuis l'armistice que nous l'avions fait durant toute la guerre.

Et ce n'est pas tout. Nous avons en plus de cela des garanties ferroviaires dont le gouvernement canadien a pris la responsabilité et qui portent la dette brute du Dominion à \$3,290,000,000.

D'après un rapport de la Royal Bank of Canada, la dette totale de nos neuf provinces se chiffre à \$428,000,000. Par conséquent, en ajoutant la dette des neuf provinces à la dette du Dominion, et en incluant aussi les dettes des grandes villes, vous réalisez ce fait alarmant que nous avons une dette totale de cinq cents dollars par tête au Canada.

Comparez notre position, sous ce rapport, à celle des États-Unis. Ce pays possède une population de 110,000,000 âmes, d'importantes possessions, une grosse marine, une armée, et il n'a que huit ministres dans le cabinet fédéral, lesquels reçoivent en salaires un total de \$108,000.

Le Canada a une population de neuf millions d'âmes, n'a pas de possessions extérieures, pas d'armée, pas de marins qu'il vaille la peine de mentionner, et il compte dans son cabinet fédéral dix-huit ministres à qui il paye, en comptant l'indemnité parlementaire, \$229,000 par année.

Le Dominion paye dix-huit ministres fédéraux; l'un à quinze mille dollars par année, et dix-sept à dix mille dollars, sans compter l'indemnité parlementaire, ou un total de \$229,000.

Le Canada paye à neuf lieutenants-gouverneurs des salaires variant de \$7,000 à \$9,000 par année, plus \$4,000 à 235 députés fédéraux, autant à 96 sénateurs, ce qui forme un total de \$1,644,000.

La Grande-Bretagne renferme une population de 40,000,000 d'âmes chez elle, elle a une armée et une marine puissantes, elle légifère pour tout l'empire qui renferme une population de 350,000,000 âmes. Et cela, avec une chambre des communes de 615 membres dont les salaires ne s'élèvent qu'à \$1,230,000. Le Canada, avec neuf millions d'habitants, compte 908 législateurs, 97 ministres, à qui il paye un total de \$3,000,000.

A LA CABANE

Une assemblée agricole a eu lieu récemment à la cabane à sucre de M. Pierre Mathieu, de Drummondville. Plusieurs paroisses, entre autres St-Germain, St-Edmond, St-Majorique, y étaient largement représentés. Des discours — après le festin — ont été prononcés par MM. Omer Rivard, Arthur Perreault, Pierre Mathieu et Firmin Létourneau. Tous les orateurs ont insisté sur la nécessité de l'union des cultivateurs et du Bulletin des agriculteurs. Il faut, ont-ils dit en substance, que tous les cultivateurs s'unissent et lisent le journal qui a été fondé spécialement pour eux. C'est la condition "sine qua non" du relèvement agricole dans la province.

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Le parlement français vient d'adopter une loi autorisant la création, à travers la France, de Chambres d'agriculture.

Ces Chambres seront, pour l'agriculture, ce que les chambres de commerce sont pour celui-ci.

Elles surveilleront les intérêts de l'agriculture et coopéreront avec les chambres de commerce dans toutes questions communes à l'une et à l'autre.

Deux assemblées générales auront lieu chaque année: en mai et en décembre.

Nous aurons occasion prochainement de parler plus longuement de cette loi et de ces institutions à nos lecteurs.

— LE VRAI MOTIF —

M. Caron, le ministre de l'agriculture de la province de Québec a insinué, laissé entendre, fait supposer, dit, affirmé et enfin juré, qu'il s'était opposé à la vente du Bulletin — il n'y a pas longtemps, il a écrit à tous les journaux pour essayer de faire croire à tout le monde qu'il n'avait jamais consenti à cette vente — dans le but de sauvegarder les intérêts de cette fille à laquelle il a imposé sa paternité: LA COOPÉRATIVE.

Or à l'assemblée où s'effectuait cette vente, voici les paroles que son représentant M. J.-Antonio Grenier, le sous-ministre de l'agriculture, avocat, a prononcées devant les personnes présentes. (Nous citons textuellement de la lettre de M. J.-S. Picard publiée dans notre No du 27 mars): "Quant à l'assertion de M. Grenier, ne se souvient-il donc plus que le seul argument de valeur donné par lui aux délibérations de l'assemblée de la vente du Bulletin, fut le suivant, accompagné d'un petit juron et d'un coup de poing sur la table: Vous savez que le ministre et Ponton ne marchent pas ensemble; en vendant le Bulletin vous mettez le fouet dans les mains de Ponton pour fouetter le ministre. Ce fut la note élevée de l'assemblée, le reste se passa dans un calme relatif. Que vous en semble, M. Grenier?"

NOUVELLE ADRESSE

Nous avons été obligés, par suite d'un incendie qui a partiellement détruit l'édifice où se trouvaient les bureaux du "Bulletin des agriculteurs" de changer de local.

Les nouveaux bureaux sont au No 3, rue Notre-Dame, est.

Ce déménagement subit nous a causé des ennuis assez sérieux et a mis un peu de confusion dans notre organisation. Nos amis voudront bien nous pardonner les retards et les irrégularités qui pourraient en résulter.

Toute correspondance, à l'avenir, devra donc être adressée à: No 3, rue Notre-Dame, est. Montréal.

FIRMIN LÉTOURNEAU

Tribune Libre

Quelle est la cause la plus juste ?

St-Ubal, Co Portneuf,
19 mars 1924.

Monsieur le directeur,

Je suis heureux de vous faire parvenir la somme de \$2 pour l'abonnement de deux nouveaux abonnés à votre bienfaisant journal. Étant cultivateur, lecteur de votre "Bulletin", je ne cesse d'apprécier toute la clarté qu'il répand parmi les lecteurs du monde agricole. Tous, travailleurs que nous sommes, nous aimons à être renseignés sur la vérité, au sujet de ce qui se passe chez nous gouvernants concernant nos intérêts, car nous savons que c'est d'un bon gouvernement que dépend la prospérité du cultivateur. Nous aurons beaucoup à travailler, économiser sur nos fermes, l'aisance ne viendra pas à notre portée, si notre gouvernement, par sa mauvaise administration, son manque de prévoyance, ses dépenses inutiles, endette la province par millions chaque année.

N'est-ce pas ce qui se passe aujourd'hui? Que fait notre gouvernement pour solder sa dette? Il impose des taxes. Je ne suis pas de l'idée de M. Caron, qui dit: "Que le cultivateur ne paye presque pas de taxes", car je sais par expérience, que le pauvre travailleur prend le fruit de ses économies pour aller déposer dans les mains de ses mauvais législateurs.

Voilà pourquoi il est utile d'être renseigné sur la vérité. Il ne faut pas toujours compter sur les belles promesses de nos candidats durant les campagnes électorales. Il nous faut nous rendre compte nous-mêmes, électeurs, de ce qui se passe, de quelle manière nos intérêts sont protégés. Et cela, comment l'obtiendra-t-on le plus facilement? N'est-ce pas en lisant un bon journal? Alors il s'agit d'en faire le choix. Bien, moi, je dis avec tous ceux qui le connaissent: la preuve est faite que le plus avantageux pour renseigner le cultivateur et défendre ses droits, c'est notre "franc et loyal Bulletin". Grâce à son dévoué directeur, on l'a déjà introduit dans bon nombre de familles, et je désire ardemment que sa lumière éclaire tous les autres foyers qui sont encore dans l'obscurité.

On entend dire de toutes parts que les cultivateurs sont plaignards, que la misère, à la campagne, n'est pas aussi grande qu'on la décrit. On se plaint, on veut obtenir un "Crédit agricole". Ceux qui nous ont précédés sur nos fermes n'ont jamais eu de "Crédit agricole" et cependant, ils réussissaient mieux que nous. Je réponds immédiatement. At-on déjà vu les taxes fédérales, provinciales, municipales et scolaires, etc., élevées à un si haut degré? Tous les produits manufacturiers, les marchandises, se vendent cher, et à quel prix se vendent les produits du sol? Nous les livrons au prix qu'on veut bien nous donner. Malgré que ces prix soient extrêmement bas, qu'on nous le dise, nous ne trouvons pas à vendre notre surplus de production. On offre le bœuf, le lard, les commencent de nous répondre: "Ces produits n'ont pas de cours, nous en avons plus en main que nous pouvons en vendre."

Lorsqu'arrivent les deux temps, si l'on donne pas ces viandes aux chiens, comme la plupart font faire nous, le lendemain, on les donne pour le prix qu'on trouve, et il en est ainsi du reste. On peut conclure de là que l'exode rural est facile à expliquer. Il est impossible qu'un cultivateur arrive à payer ses taxes et à vivre avec sa famille uniquement avec les revenus de sa ferme. Il faut de toute nécessité qu'il aille chercher de l'argent ailleurs pour faire vivre sa terre.

Ensuite, nous dit: "Vous êtes des rois!" J'ai toujours entendu dire que les rois gouvernaient leur royaume, et que les sujets devaient leur obéir. C'est bien le contraire qui se passe. Si nous sommes les rois, les sujets ne veulent pas protéger les intérêts de leur maître. Ils veulent les fouler au pied. N'est-il pas vrai que les employés municipaux traités que nous sommes? Un bon nombre de fonctionnaires publics, que le cultivateur a placés pour régir ses affaires, reçoivent, durant qu'ils exercent leurs fonctions, des salaires exorbitants; ensuite on les place à vie au Sénat, on leur accorde un octroi supplémentaire, de sorte que le reste de leur vie est assuré. Et lui, le pauvre laboureur, lorsqu'il n'est plus capable de tirer sa vie du sol, que lui fait-on, alors qu'il n'a pu économiser assez d'argent pour finir sa vie dans l'aisance? On le laisse dans l'indigence, ou ne s'en préoccupe guère, alors que la plupart de ces hauts fonctionnaires publics, payés amplement pour leurs services, vivent encore dans l'aisance. Ici même, qu'il y ait un gaspillage lors même qu'il y a une pénurie, on ne s'en soucie pas. Non seulement ils vivent encore avec le prix de nos sucreries, mais ils feront vivre leur génération future.

Je demande à l'honorable premier ministre provincial (si vous me le permettez, monsieur le directeur) quelle est la cause la plus juste: accorder au pauvre cultivateur incapable de pourvoir à ses affaires, l'absence de finances, un "Crédit agricole" pour aider sa rénovation, ou bien continuer à payer un salaire supplémentaire à bon nombre de fonctionnaires publics? Une réponse par la voix de votre journal serait bien désirée. Je demande au moins au gouvernement d'alléger le fardeau de taxes qui pèsent sur nos épaules. Avec cet argent que nous donnons inutilement, nous entretenirions nos fermes et cela nous permettrait de réaliser des bénéfices. J'entends

toujours cette réponse: "Il faut payer la dette nationale!" Eh bien, pour arriver à en affecter le paiement, qu'on prenne d'autres mesures, qu'on pratique l'économie à la Chambre comme ailleurs, en réduisant le nombre et le salaire des employés, qu'on abolisse la Chambre haute comme on l'a fait avantageusement dans d'autres provinces. Avec cette réduction de salaire, cette diminution d'employés, les dépenses seront déjà assez réduites pour que le cultivateur commence à respirer; en attendant que le gouvernement s'empare des belles routes régionales qui sont coûteuses et nuisibles, je dirai, pour le cultivateur et fasse bien d'autres améliorations encore, car ils sont très nombreux les moyens de soulager la classe agricole.

Je vous remercie, monsieur le directeur, de votre bienveillante hospitalité, et vous prie de me croire, Votre tout dévoué,

Joachim MORISSETTE.

cultivateur.

Quelques impressions

St-Paul de Rouville, mars 1924

Monsieur le rédacteur, Permettez-moi de vous détourner un moment de "Entre-nous", pour vous communiquer quelques impressions ressenties à la lecture d'une appréciation, bien touchée en somme, sur le ministre de l'agriculture. On admet que cet honorable titulaire se retire dans un fromage qui a plus de valeur que ceux dont la Coopérative fait commerce. Il est censé mourir à la politique, et quand les gens décèdent on peut parler de leurs qualités. Si l'usage ne le permet point auparavant, c'est sans doute parce qu'un être vivant peut inopinément se trouver en travers de la route suivie. Il y a aussi l'inconvénient de laisser trop connaître au peuple les hommes publics, auxquels il prodigue aveuglément sa confiance, avant qu'ils ne disparaissent de la scène.

M. Caron, d'après "l'actualité" dont il s'agit, "est apte à parler de tout. La nature ne l'avait pas bâti pour l'éloquence, il n'a pas un physique très avenant et sa démarche a gardé quelque chose du terrien, qu'il fut, il arpente les couloirs du parlement du pas long et précautionneux de l'agriculteur qui emjambe les guérets. Il n'est pas grand, il est mince; mince aussi sa voix, et nettement sùrte."

"Mais la véritable éloquence se moque de l'éloquence et se moque aussi des moyens physiques. Ainsi doué ou mal doué, M. Caron est peut-être le plus puissant orateur de la Chambre et des deux Chambres, sans en excepter M. Patenaude, mais en exceptant M. Chapais. Il a d'abord l'abondance, utile dans presque tous les débats si elle peut nuire en certains, parce qu'elle est comme l'enterite du gosier qui ne sait plus, ou ne peut plus s'arrêter, quand il a commencé à se vider."

"Sous ce rapport, M. Caron possède la qualité jusqu'au défaut. Il était la terreur de sir Lomer Gouin, homme méthodique, comme son héros Cromwell "ne laissait rien au hasard (de) ce qu'il pouvait lui enlever". La fin de session était longtemps d'avance fixée, dans son esprit. Quand il jugeait le moment opportun d'en glisser un mot à l'opposition, il abordait le chef et de sa grosse voix, si honnête qu'elle donnait une plausibilité rassurante à tout ce qu'il disait, il exposait les motifs. Il avait gagné un point presque chaque fois. Mais il devait compter avec M. Caron: celui-ci, victime de sa terrible facilité, parlait toujours. Et plus d'une fois le chef actuel de l'opposition qui est un pincésans-rire, le désignait d'un mouvement du coude à sir Lomer: celui-ci lui répondait à son tour par un haussement d'épaule d'un comique désespéré."

Ce portrait tracé de main de maître montre le personnage sous un aspect que les lecteurs du "Bulletin" ont entrevu déjà: Le politicien parlait trop, et il lui arrivait de mettre les pieds dans les plats. L'écrivain remarque que M. Sauvé a pris avantage de cette verbosité. Lorsqu'il était à peu près seul dans l'opposition et désireux de gagner du temps, il n'avait qu'à prononcer le nom de M. Ponton, pour mettre en branle, pendant trois bons quarts d'heure le ministre de l'agriculture.

Avant la citation qui précède, "Spectator avait dit que M. Caron à la commission des chemins de fer, serait moins lourd et moins fermé que celui auquel il succède, M. Nantel, mais que ses collègues mettraient du temps à s'habituer à lui." M. Caron est tout l'opposé physique et moral de son prédécesseur. On peut être sûr qu'avec lui la voix de Québec va prendre un relief et une couleur marqués. Que M. Caron soit apte à régler les questions de chemin de fer, c'est sans doute chose discutabile, mais qu'il soit apte à en parler, c'est chose incontestable. Il y aura donc progrès de ce côté, léger sans doute mais pour des gens comme nous qui ne veulent pas avancer trop vite c'est quelque chose.

Le psychologue déjà cité continue ainsi: "Mais on aurait tort de croire que les discours de M. Caron fussent fastidieux et parfois incohérents et cela nous permettrait de réaliser des bénéfices. J'entends

(Suite à la page 2)

TRIBUNE LIBRE

(Suite de la 1ère page)

rents. Le ministre de l'agriculture est un esprit très clair. Il sait ce qu'il veut dire, il le dit en beaucoup de mots mais sans dépasser jamais sa pensée. Et jamais, à notre connaissance, n'est-il pris à lui-même dans le fil de son élocution. Il a pu lui échapper des déclarations contradictoires; mais nul n'était plus habile que lui à montrer que le blanc pouvait être noir à certains égards.

"Très discuté, comme ministre de l'agriculture, par ses subalternes et par les techniciens, tout le monde s'accordait à reconnaître en lui la grande force du ministère et à le louer de l'habileté qu'il a mise à étouffer le mouvement politique agricole. Il n'est pas douteux qu'il eût été probablement l'homme le plus capable de l'organiser dans la province, s'il l'avait voulu et s'il avait pu compter sur des réserves de forces physiques qui étaient au contraire épuisées.

Sur beaucoup de ministres, sur presque tous, il possédait cette incontestable supériorité de connaître à fond l'administration de son ministère. Il a sur presque tous ses collègues aussi cette supériorité d'être un politique à l'ancienne mode. M. Caron n'aimait peut-être pas les coups; mais il était endurant et beau joueur. Il savait que si telle fois il pouvait prendre, telle autre il serait pris."

M. Caron a semé tout autre mortel, des mérites incontestables. Toutefois il ne faudrait pas s'exagérer ceux qu'il peut avoir, en rapport avec ce que l'écrivain du "Devoir" nomme l'étoilement du mouvement politique agricole. Ce mouvement devait, ici comme en Ontario et même davantage, produire l'effet d'un feu de paille. Il a pris origine dans l'Ouest canadien, où il est resté vivace à cause des raisons particulières qui lui ont donné naissance et qui l'ont tenu dans les autres provinces. De là résultait un conflit d'intérêts que le ministre de l'agriculture aurait été impuissant, avec toute l'habileté qu'on lui reconnaît à rapprocher, à équilibrer et à solutionner à la satisfaction de tendances fédérales si opposées.

Quand à notre collègue, le directeur du "Bulletin" il n'a été mêlé de près au mouvement agricole qu'en devenant co-propriétaire de ce journal. Et c'est de là seulement, c'est-à-dire depuis une couple d'années, que provient l'antagonisme de M. Caron. Il ne faudrait donc pas laisser accréder la légende que M. Caron s'est mis en désaccord avec M. Ponton dès le commencement de l'agitation agricole dans le Québec. M. Ponton se devait pour s'acquiescer honorablement des lourdes charges qu'il avait assumées, de s'employer sans relâche à l'expansion du "Bulletin". Et ce journal, devenant l'organe des intérêts économiques agricoles du Québec devait nécessairement appuyer un objectif de ralliement, tel que le mouvement fermier.

Ce mouvement, si M. Caron avait tenté de l'organiser dans la province abandonnant le gouvernement et le parti qui ont fait sa force, il aurait eu le sort d'Icare privé de ses ailes, et serait tombé dans les limbes froides de l'indifférence. Il faut pour devenir apôtre, d'autres ambitions que celles qui se cultivent au ministère de l'agriculture. Il s'agit d'être juste envers le directeur du "Bulletin" et reconnaître ce qu'il a fait pour étendre le groupement économique des agriculteurs. Il est plutôt douteux que M. Caron aurait réussi à faire mieux et plus, privé de cette qualité si essentielle à la réussite de toute entreprise de ce genre, le désintéressement.

L'avantage politique, au point de vue provincial consistait plutôt dans sa neutralisation. Sous ce rapport M. Caron par son élocution a joué le rôle de la mouche du coche. Le mouvement agricole chez nous s'est heurté à la divergence des sentiments, des ambitions et des intérêts, tous opposés aux tendances de l'ouest. M. Caron a eu le mérite des deux forces si écartées qui ont agi pour lui dans notre monde agricole: l'analyse et l'inertie. S'il avait eu à reconstruire lui-même, la haute administration des fermiers, l'action de cette dernière n'aurait pas été plus latente ni moins active, mais le mérite de M. Caron serait plus réel. On doit penser, pourvu que la constatation ne soit pas prise pour un blâme, que si des mains plus fermes, plus agressives et plus expertes en pro-

motions en avaient tenu l'organisation, les conséquences en auraient été tout autres.

Quoi qu'il en soit, tout ce travail n'aurait pas été produit en pure perte. L'éveil économique est donné et il ne devrait être que fécond en résultats bienfaisants. Il a doté l'élément agricole d'un porte-parole alerte et vigoureux. Tenons l'épaulé appuyée à la roue et continuons à pousser courageusement de l'avant, puisque l'avenir nous sourit.

Agrez, M. le rédacteur, l'assurance de mon amitié.

Pierre BILAUDEAU.

La loi des faillites

Amqui, Co. Matapédia, 27 mars 1924.

Monsieur le Directeur,
Je viens vous demander l'hospitalité, sachant avec quelle courtoisie vous recevez les idées des gens de bonne volonté.

Laissez-moi vous féliciter pour votre dévouement à la classe agricole par la voix du "Bulletin des agriculteurs". Déjà, un grand nombre de vos correspondants vous ont prouvé d'une manière pratique l'utilité et la nécessité du "Bulletin" en venant y exprimer leurs idées.

Nous sommes vraiment, "chez nous" en "tribune libre". Tous les cultivateurs devraient se faire un devoir d'y faire connaître les besoins de l'agriculture qui ne sont pas imaginaires, mais pressants.

Je voudrais dire un mot d'une des principales causes nuisibles aux intérêts des cultivateurs: la "loi de faillite" pour les cultivateurs. Elle est la ruine du crédit agricole en empêchant le cultivateur de se procurer l'argent nécessaire pour régler ses affaires, même à un intérêt beaucoup élevé, ne pouvant offrir de garantie suffisante à celui qui peut lui aider.

Elle est en grande partie la cause de nos notres quittent leur terre pour la ville, espérant y gagner assez d'argent pour régler leurs embarras financiers. Elle est désastreuse pour toutes les classes de la société, spécialement pour le cultivateur qui ne peut même pas payer ses créanciers, chapeautés encore s'il n'est pas responsable de jugement pour un temps illimité.

Pour moi cette loi n'aurait jamais dû exister. Nous devrions, nous, cultivateurs, prendre des moyens pour qu'elle disparaisse. Je demande aux cultivateurs de s'unir et M. le ministre Caron de nous aider, afin que cette loi soit révisée de manière à protéger les intérêts de la classe agricole.

Il faudrait que demande soit faite avec instance au ministre d'agriculture d'Ottawa à cet effet pendant la présente session. Si nous obtenions satisfaction pour cette cause, nous aurions fait un grand pas vers le succès financier du cultivateur. Je demanderais aussi au gouvernement de Québec d'organiser un crédit agricole afin de sauvegarder la situation agricole.

Pierre PAQUET, cultivateur.

Il s'en va

St-Tite-de-Champplain, 5 avril 1924.

Monsieur le directeur:
C'en est fait! Mon oncle, Hilaire Brossard s'en va! Mais où va-t-il? me direz-vous. Aux États!... Je l'ai rencontré pas plus tard qu'hier, en me rendant au village, et, après les salutations d'usage, voici ce qu'il m'a raconté sur le ton de la plus lamentable tristesse: "Maintenant que les cultivateurs de Québec sont dans le pétrin, et que les classes dites dirigeantes se sont montrées inexorables pour les serviteurs de la bonne terre canadienne, j'ai décidé, après bien des tâtonnements, de déguerpir sans tambour ni trompette. Il y a toujours un bout pour tirer le diable par la queue. Rien désormais ne saurait me retenir ici. Plutôt que de crêver de faim sur les terres de Québec, j'irai chercher aux États ce qu'on ne peut plus rejoindre ici, un peu d'argent sonnante. Ah! la terrible vision d'avoir à recommencer tous les matins la même ingratitude des gens sans jamais pouvoir mettre la main sur quelque argent!"

"Aux petits des oiseaux, Dieu donne la pâture, mais sa bonté s'arrête à l'agriculteur."

Quand on pense que le gouvernement de Québec veut nous faire croire qu'on est prospère, pour se débarrasser de nous plus commodément et ne pas se donner la peine de voter des crédits à l'agriculture! Non, la profession agricole ne paie plus. Je m'en va!"

Sur ce, les bras me tombèrent comme cassés nets! Mon oncle Hilaire s'éloigna en sifflant une chanson de la paroisse, refrain mélancolique qui se chantait sur l'air de la complainte de Cordelia Vau, et moi, je continuai ma route en songeant à la dureté des temps actuels, à la cherté de la vie, à tous ces pauvres diables de cultivateurs sur le sort desquels nous devrions, ce me semble, pleurer en choeur, car ils sont, en effet, bien mal pris!"

Bien vôtre,

Armand CARPENTIER.

Le domicile de l'ignorance

St-Jean-Port-Joli, l'Islet, 3 avril 1924.

Monsieur le directeur,
Ci-joint un mandat-poste de \$3.00, avec, sur feuille séparée, les noms et adresses de quelques nouveaux abonnés au "Bulletin", dont un notaire, ce qui démontre bien que tous les gens bien pensants ne voient pas dans l'association professionnelle agricole une guerre de classe comme le prétendent certains politiciens trop nerveux, mais qu'ils voient, au contraire, un droit et une nécessité pour les cultivateurs de s'unir pour se protéger comme les autres classes et aussi un moyen de meilleure entente entre la classe des producteurs et celle des consommateurs, en rapprochant ces deux groupes pour les faire mieux se connaître et mieux se comprendre.

J'ai été forcé, au cours de l'hiver, de ralentir mes activités un peu, surtout pour des raisons de santé, mais je tâcherai de faire encore quelque chose pour le "Bulletin des agriculteurs", c'est-à-dire pour le bien de la classe agricole.

Je reviendrai peut-être aussi à la Tribune libre, domicile de l'ignorance des habitants, comme l'appelle le Pion, J.-Ed. Caron, quand il veut se faire à lui-même le compliment qu'il n'y a toujours eu qu'un seul cultivateur intelligent dans la province de Québec et que C'EST LUI!

La température, depuis de longs mois, a été affreuse dans la région du bas St-Laurent; aux pluies diluviennes du commencement d'octobre à la mi-décembre ont succédé les bordées de neige qui ont vent violent et presque continu n'a cessé de balayer en tout sens. Le printemps semble vouloir arriver en retard; aujourd'hui encore, 2 avril, deux violentes tempêtes de neige se succèdent à deux jours d'intervalle; le travail propre à la saison d'hiver s'est fait lentement et difficilement; la machine ordinaire des affaires en général en a été ralentie.

En vue de se procurer l'argent nécessaire pour payer les fourrages qui manquent, les grains de semences, etc., beaucoup de cultivateurs, surtout des fils de cultivateurs, sont allés travailler dans les champs de bûcherons durant les mois d'hiver; ils ont fait d'assez bons salaires; ceux qui ont pris du travail à l'entreprise (job), à cause de la mauvaise température, paraissent avoir fait moins.

D'autres enfin ont eu recours à leurs réserves forestières; à chaque station de chemin de fer on voit d'immenses champs couverts de bois de pulpe et de construction apportés là par les cultivateurs. Il est pénible de penser que le prix de tant de travail et de misère va tout passer pour payer l'hiverneement des animaux, les grains de semences, et un grand nombre n'en auront pas même assez.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le directeur, votre tout dévoué,

Joseph THÉRIAULT, cult.

Ils savent ce qu'il veut

St-Henri de Lévis, 2 avril 1924

Le Bulletin des Agriculteurs, Montréal, Qué.,

Messieurs,

Veillez trouver inclus \$2.00 en renouvellement d'abonnement à votre estimable journal. Je ne suis pas cultivateur, mais je fais affaires avec eux depuis quatorze années et je voyage et les "Tribunes Libres" m'intéressent toujours, car je sais que ceux qui les écrivent disent la vérité. Vous pourrez publier cette lettre si vous le désirez, pour démontrer que s'il y a des professionnels qui se désignent "l'habitant", il y en a d'autres qui l'estiment, car ils savent ce qu'il veut.

Veillez croire, Messieurs à mon dévouement à votre cause.

Votre serviteur,

Jos. L. LAHIVEE.

gérant, L'Obligation Canadienne, enr.

Association canadienne des beurriers et fromagers de la province de Québec

St-Casimir, 15 mars, 1924.

Messieurs les Beurriers et Fromagers
Mes premières paroles seront pour féliciter bien sincèrement les fabricants qui ont assisté à l'assemblée du 12 février dernier, à Trois-Rivières. Vraiment ils méritent des éloges. Je n'aurais jamais pensé que l'assemblée serait aussi nombreuse et je sais que la grande majorité n'a pu assister pour des raisons majeures. J'espère cependant qu'ils seront présents à l'appel de leur nom, c'est-à-dire quand ils recevront une lettre de l'association leur demandant d'en faire partie.

Il n'y aura pas lieu de retarder à répondre afin de faire de notre association une organisation forte et puissante, capable tout de suite de défendre nos droits quand nous le jugerons à propos.

Nous étions au-delà de 100 fabricants; tous se sont déclarés enthousiastes de la nouvelle association. Plusieurs ont déclaré que nous étions 15 à 20 ans trop tard, ce à quoi je répondis: *vaud mieux tard que jamais*. A toute entreprise il faut un commencement et le nôtre date du 12 février, 1924. Avec le concours et la bonne volonté de tous les fabricants de beurre et de fromage de la province, l'œuvre commencée grandira pour notre plus grand bien.

Avant d'entrer dans les détails de notre assemblée, je veux faire un petit reproche aux fabricants qui étaient présents pour m'avoir nommé à la présidence de notre association, pour la première année. Si je ne suis pas satisfait de ma nomination, c'est que je ne me crois pas qualifié pour remplir cette charge. Mais puisque vous m'avez élu quand même, je suis obligé de vous dire que je vais me dévouer entièrement au succès de notre nouvelle association. Je vous promets que je me tiendrai à la hauteur de ma position et que je défendrai nos intérêts envers et contre tous. D'un autre côté, vous devez savoir que nous ne pouvons pas faire grand chose la première année: c'est plutôt de l'organisation que nous devons nous occuper et du recrutement des membres. Mais à part cela, nous allons commencer à prendre nos intérêts et essayer de faire de l'économie au nom de l'association.

Maintenant, je vais vous communiquer les minutes de l'assemblée ainsi que le programme que nous nous sommes tracé.

Toutes les résolutions adoptées par l'assemblée ne seront en force que pour douze mois. S'il y en avait qui ne feraient pas notre affaire, nous les éliminerons et nous ajouterons ce que nous jugerons à propos pour nos intérêts, à notre prochaine assemblée annuelle.

Voici le programme d'action future adopté par l'assemblée:
1° Le nom de l'Association: ASSOCIATION CANADIENNE DES BEURRIERS ET FROMAGERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC;
2° Une assurance-feu des Beurriers et Fromagers contrôlée strictement par les membres de l'association;

3° Une semaine des produits laitiers, du 1er au 10 juillet.

4° Se rencontrer une fois par année, le plus de fabricants possible afin de se connaître et de discuter nos intérêts en commun afin d'appliquer les remèdes à nos maux;

5° Que le bureau de direction soit établi "bureau d'information" concernant la vente des beurriers et fromageries et tous les ustensiles ou accessoires de seconde main;

6° Que toutes publications concernant notre association soient publiées dans le Bulletin des Agriculteurs et dans le Bulletin de la Ferme;

7° Que l'association recommande, comme étant la justice, de payer le lait suivant sa teneur en gras et que tous les fabricants devront se servir de leur influence pour faire appliquer la dite loi;

8° Le contrôle laitier;

9° Faire chanter une grand'messe

une fois par année pour le succès de notre association;

10° Que la souscription soit de \$1.00 par année par membre.

Comme vous voyez, le programme n'est pas très volumineux mais il y en a assez pour commencer; il faut nous rappeler que notre association est naissante; nous aurons à ajouter beaucoup de choses, mais nous avons décidé de ne pas donner à notre barque plus de voile que le gouvernail que nous possédons le permet; nous voulons aller lentement, quitte à nous reprendre plus tard quand nous le jugerons à propos.

Vu qu'il serait trop long de donner tous les détails sur chaque question adoptée par l'assemblée cette fois, et vu qu'il me manque quelques informations, je dois remettre certains détails à plus tard; aussitôt que je les aurai en main je les publierai.

Pour le présent, ce qu'il y a à faire c'est d'entrer dans l'association.

Écrivez tout de suite au secrétaire de l'Association, M. Adrien Laganière, St-Jérôme, comté de Terrebonne, pour avoir un blanc d'inscription; il vous en enverra un tout de suite. Si un fabricant désirait en avoir 5 ou 10, pour faire entrer ses amis, il n'aurait qu'à le dire et il les aura. J'espère que tous les intéressés à notre association mettront toute leur bonne volonté pour assurer nos succès.

A présent, messieurs les fabricants, je vais vous quitter pour causer avec les cultivateurs, surtout avec ceux qui sont contre notre association.

Quand j'ai lancé l'idée d'organiser les beurriers et les fromagers de la province, mon but n'était pas d'exploiter le cultivateur; loin de là, c'est le but contraire qui m'a animé et qui m'anime encore. Je veux et je voudrai toujours protéger le cultivateur parce que nous vivons directement de lui et que son succès fait le nôtre. Jamais notre association ne vous fera aucun tort et jamais, dans nos propres intérêts, nous ne devons travailler contre les cultivateurs. En disant ceci, je parle en connaissance de cause. J'ai assez travaillé sur la terre paternelle pour savoir que le cultivateur et les fabricants doivent travailler ensemble.

Encore une fois, les cultivateurs bien pensants comprendront que nous vivons directement du revenu des cultivateurs et que si ces derniers nous abandonnaient, nous serions dans le chemin. Par conséquent notre devoir et notre intérêt sont de prendre la cause du cultivateur comme si c'était la nôtre car si ses affaires vont bien les nôtres iront bien. Le simple bon sens le dit. Nous n'avons qu'un chemin à prendre: celui de votre défense et de la protection du cultivateur; si nous prenons l'autre, nous travaillerons à notre propre condamnation. Quand notre association aura fonctionné pour montrer ce qu'elle veut faire et ce qu'elle peut faire, pour les cultivateurs comme pour les fabricants, je suis certain que tous les cultivateurs qui la redoutent, ceux de ma propre paroisse comme les autres, seront rassurés et qu'ils reviendront sur l'attitude que certains ont déjà prise. Nous vous demandons tout simplement de nous laisser agir avant de nous juger.

D'un autre côté, si ces cultivateurs pensent qu'une association a toujours pour but d'exploiter ceux qui sont en rapports directs avec elle, je n'ai qu'un conseil à leur donner: organisez, le plus tôt que vous le pourrez, L'ASSOCIATION DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Si vous faites cela, vous aurez mes sincères souhaits de réussite. Nous serions, nous les fabricants de beurre et de fromage, les premiers à bénéficier d'une union des cultivateurs et vous pourriez vous dire par la suite que vous avez largement fait votre devoir en travaillant pour une belle, grande et noble cause; celle d'avoir participé dans une large mesure à relever le revenu du cultivateur et à lui faire prendre la place à laquelle il a droit dans l'échelle sociale.

Avant de terminer, messieurs les fabricants, laissez-moi vous dire ceci: l'organisation de notre nouvelle association m'a occasionné assez de dépenses et je tiens à vous dire que je n'ai et ne chargerai jamais un seul sou à l'association pour la bonne raison que je ne veux pas d'une association pour me faire des revenus. En ne chargeant rien, soit pour les dépenses, soit pour le temps que j'y consacre, je suis convaincu que vous allez vous fier à ma bonne foi.

Le montant de \$1.00 comme contribution pour l'année sera déposé, par le secrétaire, dans une des banques du Dominion et cet argent, personne ne pourra en disposer avant l'assemblée de 1925, alors que les membres présents jugeront ce qu'il faudra faire. A propos, exception sera faite pour le secrétaire qui devra être payé raisonnablement pour la correspondance avec les membres.

Maintenant, messieurs les fabricants, n'oubliez pas que si vous voulez une forte et puissante association capable de se maintenir, vous devez en faire partie. La contribution n'est pas forte, elle est à la portée de nos bourses. Nous pouvons toujours essayer et si, plus tard, nous n'avons pas obtenu ce que nous espérons obtenir, nous n'aurons qu'une chose à faire: la dissoudre, ce qui n'est pas probable.

Je vous tiendrai au courant, de temps en temps, du nombre de membres entrés à date dans l'association.

Je dois vous dire: à une autre lettre, aussitôt qu'il sera nécessaire.

Croyez-moi,

Votre tout dévoué,

Emile BOUCHARD, Président.

UNE HERSE QUI S'IMPOSE

Herse à Disques Tranchants "BELANGER"

Pour une bonne préparation et un bon mélange du sol avec les engrais, et une uniformisation des semailles et des labours d'été et d'automne la HEUSE À DISQUES TRANCHANTS "BELANGER" s'impose.

Le cultivateur ne peut se tromper en achetant cette herse car elle est construite des meilleurs matériaux, par des ouvriers experts et de façon à rencontrer les exigences des différents sols.

Illustrée et décrite au complet dans notre CATALOGUE de Charrues, Herse, etc. toutes sortes, s'adresser, etc.

CATALOGUE ADRESSÉ GRATUITEMENT — DEMANDEZ VOTRE COPIE AUJOURD'HUI

B

A. BELANGER, Limitée,

(Établie en 1867),

À MONTMAGNY, Qué.

B

CREDIT AGRICOLE DE ROUVILLE

(Incorporé au Capital de \$40,000.00)

Siège social Saint-Paul d'Abbotsford, Qué.

Fondé pour les Agriculteurs, par des Agriculteurs, en vue de pratiquer la science miraculeuse de l'économie

Une Coopérative Financière, formée en corporation pour aider à se constituer un capital, afin d'améliorer une exploitation agricole; fait des avances dans la proportion de \$5 pour chaque piastre contributive; prête l'argent à 2 et 3 pour cent d'intérêt par année, donnant jusqu'à 15 ans pour en opérer le remboursement, par petits amortissements tous les trois mois.

Système très perfectionné et très efficace

Demandez une circulaire explicative.

"Il est Différent"

voilà ce que l'on dit du

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

ESSAYEZ LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, — quand votre sommeil est agité, — quand vous avez des douleurs dans le corps, — quand vous vous sentez fatigué, etc.

Il ne peut être trouvé chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux, ou directement du laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. Chicago, Illinois

(Déposé libre de tous droits au Canada.)

Semez les graines de choix Dery

Inspectées par le gouvernement fédéral avec garantie estampée sur chaque paquet

Transport payé sur achat de \$15.00 ou plus à la fois

POCHES EXTRA POUR MIL ET TREFLE, 50c
PIECE, POUR GRAINS, 10c.

	25 lbs	100 lbs
Mil King No 1 de Dery très beau	\$3.85	\$15.00
Mil choix de Québec No 1	3.65	14.00
Mil spécial No 1 (extra)	3.50	13.00
Mil Queen No 1	3.25	12.00
Trefle Rouge Diamond de Dery No 1	6.85	27.00
Trefle Rouge Spécial de Dery No 1	6.60	26.00
Trefle Rouge Grand Mammoth No 1	7.00	28.00
Trefle Alsike Diamond de Dery No 1	4.25	17.00
proportion pour la semence	4.00	15.00
Trefle d'odeur No 1	4.25	17.00
Trefle Lucerne ou Alfalfa No 1	6.50	25.00
Trefle Blanc à paccage fancy No 1	19.00	75.00
Trefle Alsike et mil mêlés, prêt à semer	3.50	13.50
Trefle Rouge Alsike et mil mêlés en bonne proportion pour la semence	4.00	15.00
Herbe Japonaise	3.00	10.00

Avoine Banner enregistrée..... 1.50 le minot
Avoine Victory enregistrée..... 1.60 "
Poix Arthur No 1 (extra)..... 3.50 "
Sarrasin Argente No 1 (extra)..... 1.65 "
Blé Marquis No 1 (extra)..... 2.45 "
Orge six rangs No 1..... 1.65 "
Blé d'Inde Longfellow..... 2.50 "
Blé d'Inde à dents..... 2.10 "
Lentille noire ou blanche..... 3.50 "

SUR RECEPTION DE 25c, j'enverrai 5 échantillons à votre choix de la liste ci-dessus. Ceci est pour vous prouver que mes grains de semence sont supérieurs aux autres: si ensuite vous donnez une commande de \$15.00 ou plus, vous pourrez réduire le 25c envoyé et je paierai le transport à votre station. CONDITIONS COMPTANT AVEC LA COMMANDE.

TOUTES NOS SEMENCES GARANTIES OU L'ARGENT REMIS. Adressez à:

Hector L. Dery

(Boite D, 626)

17 A 25, NOTRE-DAME EST, MONTREAL

GRATIS — Catalogue français très complet envoyé sur demande

TABAC HACHÉ (CUT PLUG)

ROYAL NAVY

Satisfait toujours

En paquets 15¢

En boîtes métalliques d'une 1/2 lb. 80¢

Manufacturé par "Imperial Tobacco Company of Canada Limited"




LE MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE

XII

La division de l'industrie animale

Nous avons déjà étudié la division des fermes expérimentales, la division de l'hygiène des animaux et la division de l'industrie laitière. Nous passerons aujourd'hui en revue une quatrième division du ministère fédéral de l'agriculture: la division de l'industrie animale.

La division de l'industrie animale est dirigée par M. H.-S. Arkell. Son but est de développer au pays l'industrie animale. Elle est également chargée de l'application des lois concernant le bétail, la classification des œufs, etc. Elle comprend six principaux services: le service des chevaux, le service des bovins, le service des moutons et des chèvres, le service des porcs, le service des volailles et le service des marchés.

Le service des chevaux fait de la propagande en faveur du développement de l'industrie chevaline et de l'élevage de certains types de chevaux: chevaux de trait lourds et légers, chevaux de selle ou de chasse, chevaux de police et de remonte pour lesquels il existe une demande assez grande. Le service fait cette propagande à l'aide d'annonces dans les revues agricoles et de cercles d'élevage auxquels il accorde des primes.

Le service des bovins s'occupe de l'amélioration des races laitières et de boucherie. Il prête, depuis 1913, à des éleveurs des bovins, des taureaux de race pure ou il aide aux cultivateurs à se procurer ces animaux.

Il paye les frais de transport des animaux que les cultivateurs achètent aux cours à bestiaux et qui doivent servir à l'amélioration des troupeaux. C'est ce qu'on appelle dans le rapport du ministre le système de transport gratuit, lequel s'étend non seulement aux bovins, mais aussi aux porcs et aux moutons, et qui a été institué dans le but de prévenir, autant que possible, l'abattage ou l'exportation des bons animaux reproducteurs. Le service des bovins a aussi institué, en 1922, le système des cercles de petits éleveurs. Les objets de cette initiative sont les suivants:

- 1) Encourager les fils de cultivateurs à élever, à nourrir et à vendre de bonnes bêtes à cornes, et à leur faire prendre plus d'intérêt dans cet élevage;
- 2) Encourager l'étude de la production

et de la vente, en vue d'éliminer les méthodes non productives et peu fructueuses et d'obtenir le profit net le plus élevé sur les produits vendus;

3) Démontrer l'importance de maintenir un bon équilibre entre l'individualité et la capacité de production dans l'évaluation de bestiaux de reproduction;

4) Augmenter la valeur commerciale des bestiaux du pays par une meilleure distribution de bons sujets de reproduction;

5) Augmenter la valeur du bétail du pays par le principe de l'élevage régional;

6) Fournir un moyen de démontrer l'importance de la bonne alimentation et du bon entretien en développant et en augmentant la valeur des jeunes animaux de reproduction.

Sous ce système, on fournit des génisses de race pure aux cercles de petits éleveurs composés de quinze membres et plus. Ces petits éleveurs doivent payer ces génisses au prix coûtant, tenir exactement note des opérations de la saison en ce qui concerne la génisse elle-même et sa progéniture. On organise des concours qui stimulent l'intérêt, et en reliant ces concours aux travaux du système de distribution et de contrôle de la production, on assure ainsi un développement continu de ce travail.

Le service des moutons travaille au développement de l'industrie ovine. Il encourage l'amélioration des troupeaux en prêtant des béliers de race pure aux cultivateurs qui s'organisent dans ce but et en accordant des primes à ceux qui emploient de bons reproducteurs.

Ce système, si l'on en juge par le passage suivant, détaché du rapport annuel du ministre de l'agriculture, a donné et donne de bons résultats:

"L'organisation de cercles de béliers et de centres d'élevage a été développée dans l'Ontario, Québec, les Provinces maritimes et l'Alberta. C'est dans la province de Québec que ce travail a pris le plus d'extension; quatre cents béliers ont été placés dans quinze nouveaux cercles. On s'en est tenu strictement à l'idée originale de ne pas placer que des béliers d'une race dans un cercle, et les chiffres suivants donnent une idée de la façon dont les cultivateurs de Québec ont accepté ce système; c'est que, sur un minimum de vingt-

cinq béliers requis pour un cercle, un cercle a acheté jusqu'à trente-six béliers d'une race et pour les quinze nouveaux cercles organisés la moyenne est bien supérieure au minimum de vingt-cinq béliers.

Le service des moutons organise des concours d'engraissement, des sociétés coopératives pour la vente des agneaux, des moutons, de la laine dont on surveille la classification.

Le service des porcs travaille dans le même sens que le service des moutons. Il prête des reproducteurs mâles aux cercles s'occupant spécialement de l'élevage de ces animaux, cherche à créer des centres d'élevage en organisant des concours et des cercles de petits éleveurs.

Le service des volailles consacre ses activités au développement de l'aviculture. Il vulgarise les bonnes méthodes d'élevage, de sélection, d'alimentation, etc., organise des concours de poules, la vente coopérative des œufs et des volailles, applique la loi de la classification des œufs, etc.

Le service des marchés applique la loi des animaux et des produits animaux en tant qu'elle se rapporte aux cours à bestiaux et aux bourses à bétail, publie des rapports quotidiens, hebdomadaires ou mensuels sur la vente du bétail, des œufs et des volailles et cherche des marchés pour l'écoulement de ces produits. F. L.

Elevage générale

Il est de règle générale, dans la province de Québec, de faire, sur presque toutes les fermes, un élevage plus ou moins considérable suivant la proportion du terrain que les cultivateurs ont à exploiter. En général, c'est l'industrie laitière qui prédomine, ensuite vient l'élevage du porc. Pour bien réussir dans cet élevage, il faut des bons sujets de reproduction, des sujets bien conformés, de lignées bien sélectionnées.

Depuis plusieurs années la race Yorkshire a été beaucoup préconisée, mais il y a encore beaucoup à faire avec cette race pour en faire une race profitable à garder. On a trop visé à en faire un grand cochon, sans s'occuper de lui donner des aptitudes pour l'engraissement. Il est vrai que pour en faire un porc à bacon il ne fallait pas qu'il ait un excès de graisse. Il y a des lignées de Yorkshire qui devraient être éliminées, parce qu'elles perdent de l'argent à leur propriétaire. C'est ce type de grand Yorkshire amélioré que l'on ait, et qui est le crois plutôt détérioré.

Le type à grandes oreilles dirigées de chaque côté de la tête avec le nez démesurément long, devrait être mis de côté. Il faudrait plutôt garder les lignées à tête fine, aux petites oreilles horizontales et aux flancs droits; ce type là est tout à fait recommandable; il est en mesure de faire disparaître les autres races à gros larde.

On fait un bon croisement avec une truie Yorkshire quel que soit son type avec un verrat Berkshire. On obtient presque toujours avec le premier croisement, des sujets de la conformation du père, et ayant ses qualités faciles d'engraissement et le premier croisement donne des sujets blancs car il faut bien remarquer que chez les porcs, le mâle donne la conformation et la mère la couleur.

Pour faire avec le Berkshire un porc de type à bacon, il faut qu'il soit nourri spécialement. Sa tendance à engraisser l'empêche d'allonger; on y remédie en le tenant au pâturage, et en ne fournissant que du lait (crémé jusqu'à l'âge de 3 mois. L'expérience me démontre qu'avec le même soin et le même coût d'entretien, l'on peut rendre, en appoint pour le marché, 10 porcs Berkshires contre 5 Yorkshires. C'est pourquoi je trouve qu'il est recommandable de croiser ces deux races.

Chez les Berkshires, il y a une sélection à faire; les bons reproducteurs se trouvent parmi les types pas trop court, possédant une ossature forte. Une des grandes qualités du Berkshire c'est sa douceur. Les mères sont bonnes éleveuses, n'écabotent pas les petits par malice. C'est presque une qualité qui les fait préférer à d'autres races.

Le marché d'exportation réclame un porc de type spécial, qui est classé aux abattoirs, par des experts. Seuls les types de pesantier et de conformation voulus sont acceptés pour l'exportation, et les autres types vont au marché local; quand il y a plus de ces derniers qu'il n'en faut pour la demande, on encombre le marché, et de là baisse des prix.

Un bon contrôle s'impose chez les cultivateurs dans cet élevage.

Albani Nichols, cultivateur.

La vie politique et sociale n'étant possible qu'au moyen de transactions et de compromis, l'intelligence en politique restera toujours une dangereuse doctrine génératrice des réactions violentes. (Gustave LE BON)

Amélioration des troupeaux laitiers

Depuis nombre d'années des articles, des ouvrages, ont été écrits sur l'amélioration des races par le choix des reproducteurs; cependant, il y a des vérités qu'on ne doit pas cesser de répéter, et, chaque fois qu'on les oublie, il en résulte des erreurs trop souvent irréparables.

Les grands éleveurs, de tout temps, ont mis en pratique la sélection et tous reconnaissent les avantages qu'il y a à bien choisir les reproducteurs destinés à faire le troupeau futur.

"La sélection envisage la reproduction des êtres à améliorer. Elle consiste essentiellement dans le choix des reproducteurs. Au lieu d'élever tout ce qui naît, on se propose de ne retenir pour en obtenir des jeunes, que les individus d'élite."

Par ce choix, vous ne laissez se reproduire que les individus réputés les meilleurs. Pourquoi avons-nous le regret de constater le grand nombre d'animaux communs qui ne rapportent aucun bénéfice, qui sont une perte pour le propriétaire et contribuent à faire dégénérer la race à laquelle ils appartiennent?

La sélection n'est pas l'affaire d'une année, mais bien de tous temps et toujours.

Cette méthode a permis d'obtenir des résultats très appréciables; mais malheureusement les qualités qu'on a pu développer chez les races ne sont pas héréditaires, étant donné que la sélection ne s'adresse qu'aux caractères fluctuants de l'individu. Seulement le jour où l'on cessera de choisir les reproducteurs pour laisser s'accoupler librement mâles et femelles, l'on en serait, en peu de générations, au point de départ.

De Vries, dans ses nombreuses expériences sur le mâle, constate que le jour où l'on cesse toute sélection, le progrès acquis péniblement et lentement s'efface complètement.

Pour bien sélectionner, il faut bien considérer:

1° Les caractères ou marques qui paraissent indiquer une forte production.

2° La vigueur de l'animal, qui est essentiellement importante, et à assurer que les différents organes qui constituent l'individu fonctionnent bien.

3° Savoir choisir le sujet le plus acclimaté au milieu où il est destiné à vivre.

4° Sélectionner les sujets qui représentent le mieux les caractéristiques de la race.

"L'aptitude laitière est indiquée par la finesse des os et de la peau; le pis doit être très étendu en arrière et en avant sous le ventre, dans ses quartiers antérieurs; les trayons doivent être écartés le plus possible les uns des autres. Les écussons les plus étendus sont préférables. Les fontaines du lait doivent être larges, et de grosses veines saillantes et sinueuses doivent couler à la surface de la mamelle. Le palper de la mamelle doit se révéler ferme et non mou, élastique avant la traite, flasque après."

"Vous comparez tout l'intérêt que peuvent présenter ces marques et surtout dans le choix du taureau, puisqu'il est pour 75% d'après le professeur Eckles de l'Université de Minnesota, dans l'amélioration du troupeau. Comme il est dit plus haut, les qualités ou caractères acquis par la sélection ne sont pas héréditaires, mais l'éleveur sait que les animaux ne sont pas absolument identiques aux parents, et qu'il se présente des variations. Voici encore un point où le "coup d'œil" de l'éleveur peut s'exercer en sélectionnant les sujets présentant certaines variations héréditaires, appelées par DeVries: "mutations".

"C'est clair que toute amélioration qu'on opère dans les animaux domestiques, provient des variations ou mutations". Une étude de l'histoire ancestrale des plantes et des animaux démontre clairement que les types nouveaux sont originaires de variations soudaines, radicales ou continues". C'est à l'éleveur encore d'observer ces changements et de savoir en profiter pour l'amélioration de son troupeau laitière.

Étant donné que la production du lait est la fonction d'une glande, il ne faudra pas s'attacher uniquement à la conformation générale de l'animal et croire que tout dépend d'elle.

On a le tort de ne pas garder les reproducteurs mâles assez longtemps pour constater si leur progéniture a les aptitudes que l'on recherche. Lorsqu'on constate que la fille de tel taureau est bonne, très souvent l'animal est abattu. Nous avons une foule d'exemples comme cela et c'est malheureux, puisque la grande valeur du mâle est reconnue pour améliorer et élever la production laitière. La sélection bien pratiquée offre au propriétaire de outre l'augmentation du rendement de son troupeau, d'améliorer de la conformation, l'avantage de posséder des animaux de choix rapportant les

plus hauts bénéfices, par le moyen le plus économique.

R.-P. CHARBONNEAU, B. S. A. Station expérimentale, Ste Anne.

- 1 Coquide "Amélioration des Plantes cultivées et du Bétail" page 165.
- 2 Dechambre "Traité de Zootechnie", III, bovine.
- 3 Munford "The Breeding of Animals".
- 2 Dechambre "Traité de Zootechnie", III, bovine.
- 3 Munford "The Breeding of Animals".

Les bettraves fourragères

Quarante-huit échantillons de différentes variétés de bettraves fourragères ont été essayés en double l'année dernière par l'agrostographe du Dominion, qui relate les circonstances et les résultats de ces essais dans un rapport ayant huit pages d'illustrations. Toutes les variétés ont été semées le 3 mai en rangées espacées de trente pouces et les plantes, une fois levées, ont été éclaircies à dix pouces d'espacement. L'arrachage a été fait les 13 et 14 octobre, pour toutes les variétés. La terre sur laquelle ces essais ont été faits était un enclos à cochons en 1921 et il lui a été appliqué 15 tonnes de fumier à l'acre. Des photographies ont été prises des racines typiques de chaque parcelle et d'un certain nombre de ces racines ont été envoyées au service de la chimie des fermes expérimentales pour y être analysées. Un tableau de quatre pages, résumant les travaux de l'année du service des plantes fourragères, donne les noms des variétés à l'essai, les rendements à l'acre vert et à l'acre sec (les derniers ont été déterminés par le service de la chimie) et les observations faites à l'époque de l'arrachage.

L'agrostographe, le Dr G.-P. McRostie, dit que beaucoup des variétés essayées ne montrent que peu ou point d'identité à un type quelconque, il n'y a même pas de récoltes qui, d'une façon générale, soient conformes au type indiqué par le nom de commerce. Par exemple, sur cinq échantillons de "Tankard", essayés, aucun n'a produit une récolte de racines de la forme générale "Tankard".

Les seuls "Tankards" qui ont été produits dans l'essai provenaient d'une variété étiquetée "Eclipse", et un autre groupe, ayant assez bien la forme du "Tankard", était marqué "Globe Rouge". Sur sept échantillons du type "Globe", indiqués par l'étiquette, deux ont produit des récoltes du type "Tankard", les autres ont produit une récolte du type "Tankard". Ces faits portent l'auteur à conclure qu'il y aurait grandement besoin de plus d'uniformité dans les variétés de racines offertes en vente au Canada.

Un autre fait qui mérite d'être noté c'est que certaines variétés contiennent un pourcentage de matière sèche beaucoup plus élevé que d'autres, et il est à croire que ces variétés sont plus nutritives par unité de poids vert. L'auteur fait remarquer que l'appréciation des bettraves fourragères et des autres types de racines par la quantité de fourrage vert qu'elles fournissent n'est pas une bonne méthode de comparaison, car il existe des écarts considérables dans le pourcentage de matière sèche que renferment les différentes variétés de racines. Les écarts dans la quantité de sucre sec représentent une différence dans la valeur alimentaire de la matière sèche elle-même. La conclusion qu'il s'impose, c'est que l'on sera obligé un jour de se baser, pour l'appréciation d'une variété de racines, sur le nombre de livres des principes nutritifs que la variété en question peut produire à l'acre, ainsi que sur la facilité d'arrachage et d'autres considérations de ce genre.

La plus subtile de toutes les finesses est de savoir bien feindre de tomber dans les pièges que l'on nous tend et l'on n'est jamais si aisément trompé que lorsque l'on songe à tromper les autres.

(LA ROCHEFOUCAULD)

AVIS

L'OBLIGATION CANADIENNE, enr. Courtiers, de St-Henri, comté de Lévis, s'occupe de la vente et de l'achat de débiteurs municipales, scolaires et de Fabriques. Elle est administrée par des gens qui ont fait leurs preuves dans cette ligne. Listes envoyées sur demande. Représentants demandés dans toutes les paroisses de la Province de Québec.

L'Obligation Canadienne, Enrg

ECONOMIE RURALE

XII

Le Capital

La production agricole repose sur trois principaux facteurs: la terre, le travail et le capital. Nous avons déjà parlé des deux premiers; disons un mot du troisième, en nous appuyant sur le livre de Jouzier: "Economie Rurale".

On entend par capital tout produit de l'industrie humaine propre à une consommation immédiate, pour satisfaire un besoin, ou à être consacré à un acte de production. Les capitaux se créent donc par le travail et s'accumulent par l'épargne.

Les capitaux sont plus utiles en agriculture que dans beaucoup d'autres industries. On n'y peut en effet obtenir de produits vendables qu'à longue échéance. Tandis que le menuisier, le forgeron, le commerçant, peuvent vendre au jour le jour le produit de leur travail, le cultivateur doit semer plusieurs mois avant de récolter et, pour réaliser des profits quelque peu sérieux, il doit faire précéder l'ensemencement de travaux nombreux qui s'incorporent plus ou moins au sol, deviennent des capitaux; il doit se procurer, pour exécuter ces travaux avec fruit, des animaux et un matériel coûteux.

Si nous considérons la moindre exploitation agricole productive, nous voyons qu'il a fallu, pour la constituer, construire pour les récoltes, les semences, défricher la terre d'une végétation naturelle plus ou moins abondante, niveler la surface, la diviser en champs, clore ceux-ci et régler, par des travaux spéciaux de drainage, l'écoulement de l'eau surabondante.

Sur cette exploitation, nous trouvons accumulés un grand nombre de produits, divers par l'origine autant que par l'usage qu'on en fait; ce sont des machines plus ou moins compliquées, des bestiaux, des fourrages, des semences, des engrais, des provisions, etc. Nous trouvons encore des produits en voie de création ou de transformation: récoltes en terre, lait destiné à la fabrication du beurre et du fromage, etc.

Il est bien rare que la valeur de tous ces capitaux ne soit pas plusieurs fois supérieure à celle des produits vendus annuellement, et il est fréquent qu'elle la représente au moins quatre fois. Dans le commerce, au contraire, la valeur du fond n'atteint que très rarement le chiffre des ventes annuelles.

Si divers qu'ils soient les capitaux agricoles, comme ceux qu'emploie toute industrie, sont susceptibles d'une certaine classification, nécessaire pour en ordonner l'étude ou en établir l'inventaire avec méthode. Celle qui nous paraît la plus logique consiste à grouper les capitaux d'après l'ordre croissant ou décroissant de leur mobilité, c'est-à-dire d'après la facilité avec laquelle on peut les déplacer sans apporter de perturbation dans les services qu'ils fournissent.

Les capitaux fonciers agricoles dans la province de Québec étaient, en 1921, de \$576,044,506.00 pour la terre et de \$255,530,488.00 pour les bâtiments, soit un total de \$831,574,994.00.

Les capitaux d'exploitation, pour la même année, se répartissaient comme suit: capital mobilier vivant (animaux), \$123,263,680.00; capital mobilier mort (instruments et machines), \$111,949,036.00; capital circulant (produits agricoles 1920), \$287,087,778.00, soit un total — nous n'avons pas trouvé le montant des capitaux de réserve — de \$522,300,494.00.

Ces capitaux, comme nous le disions au début, ont été créés par le travail et accumulés par l'épargne.

Ils ont coûté bien des sueurs.

F. L.

Le Ciment dans Québec

Consommation moindre qu'en 1913 — Capacité de production 114 pour cent de plus que la consommation

Au sujet d'un article paru dans plusieurs journaux récemment et portant le titre: "Pour faire face à la demande croissante du ciment au pays", je ne puis comprendre cet article. J'y trouve des statistiques pour montrer que la vente du ciment a augmenté dans la Province de Québec, tandis que, comme question de fait, cette vente a diminué, puisque la consommation dans la même province est moindre qu'en 1913.

Je vois par le rapport annuel de la "Canada Cement Company" que dans l'Ontario la capacité actuelle de production est de 38 pour cent plus forte que la consommation et que dans Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, la capacité actuelle de production est de 114 pour cent plus forte que la consommation. Venant de cette source, je présume que ces chiffres sont exacts, et s'ils sont exacts, il me semble que toute construction additionnelle de moulins à ciment aura tout simplement pour effet de forcer tant les nouveaux moulins que les anciens à restreindre leur production ou cesser de fonctionner.

L'article en question parle du site de la Compagnie Nationale de Ciment en formation et pour lequel, si je suis bien informé, l'on a donné \$317,000 d'actions préférentielles 7 pour cent, et \$2,500,000 d'actions ordinaires et cela bien que ce site ne soit coté comme ne valant que \$34,880 par la ville de Montréal-Est, de sorte que je ne vois pas l'avantage d'avoir acquis ce site au prix énorme qu'il a été payé, surtout par le fait que les mêmes matériaux existent sur presque toute l'étendue de la partie est de l'île de Montréal.

La Compagnie Nationale de Ciment a cherché il y a quel temps à vendre ses valeurs et je suppose que la publication de l'article en question est un "avant-coureur" d'une tentative du même genre.

UN LECTEUR ASSIDU

NOUVELLE AVOINE "WASA"

Nouvelle avoine donnant le double du rendement de toutes les autres variétés cultivées dans la même section, l'année passée.

Une avoine blanche qui a attiré beaucoup d'attention favorable en Suède, un pays renommé pour ses avoines nouvelles.

Cette variété a non seulement donné la preuve du plus fort rendement des avoines blanches, mais son grain est de la plus haute qualité et est en grande demande par les manufacturiers des Avoines rôties. Cette avoine vient aussi bien en terre pauvre qu'en bon terrain à avoine. Un sol sablonneux léger, bien préparé, donnera un rendement merveilleux. De maturité demi-hâtive. Paille de moyenne hauteur et très forte. La panicle est courte et très petite, et branches très raides. Les épillets sont ordinairement très serrés, et se tiennent fermes et se touchent. Le grain est court, plein, à coque mince et de couleur blanc perlé.

Prix, 4 lbs. \$0.75, malle payée: 1/4 minot, \$0.65; 1/2 minot, \$1.15. — F.A.B. nos magasins.

Avoine Bannière Américaine Enregistrée
Belle avoine pure à gros grains, \$1.25 le minot.
Avoine Victoria enregistrée, \$1.25 le minot.
Nouvelle avoine noire "Black Bell", 4 lbs. malle payée, \$1.00; 1/4 minot, \$1.00; 1/2 minot, \$1.50; 1 minot, \$2.50.
Avoine "New Leader" enregistrée, 1/4 minot, 50c; 1 minot, \$1.60.
Blé d'Inde à fourrage et à Silo ayant une germination plus élevée que celle requise par la loi des semences.
Orge à 6 rangs de Bask Enregistrée.
Blé Marquis Enregistré.
Mil et Trèfle No 1 Etalon du Gouvernement.

Ecrivez-nous pour notre LISTE DE PRIX DE GRAINS. Nous pouvons vous épargner de l'argent. Achetez directement de

DUPUY & FERGUSON

38-42, PLACE JACQUES-CARTIER - - - MONTREAL

UN AUTRE CONCOURS

Cultivateurs! Grâce à votre dévouement, à votre bravoure, nous avons remporté, durant le concours qui vient de se terminer, une grande victoire!

NOUS AVONS GROSSI L'ARMÉE DES DEFENSEURS AGRICOLES DE 1506 NOUVEAUX SOLDATS

Nous sommes tellement fiers du résultat que nous lançons immédiatement une autre campagne, un autre concours.

IL SERA OUVERT, CELUI-LÀ, JUSQU'AU 15 MAI.

Qu'il soit aussi fructueux que celui que nous venons de fermer et il y aura, cet été, des surprises.

Prenons-y tous part!

UN PRIX DE \$50.00 SERA ACCORDE AU COMTE QUI AURA RECRUTE LE PLUS GRAND NOMBRE D'ABONNEMENTS.

Ce prix sera tiré entre tous les concurrents de ce comté. Auront droit au tirage tous ceux qui auront recruté au moins un abonné.

Servons-nous, comme d'habitude, du coupon ci-contre.

GROSSISSONS NOS RANGS!

Enrégimentons tous nos amis sous l'étendard de la défense agricole, de la défense nationale!

EN AVANT! MARCHONS!

CONCOURS D'ABONNEMENT 1924

Bulletin des Agriculteurs, 688 St-Paul, Ouest, Montréal

Les Messieurs dont les noms suivent vous demandent d'insérer leur nom sur votre liste d'abonnés réguliers et vous envoient le montant en regard de leur nom et adresse en paiement de leur abonnement.

M.....	Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....	ans \$.....
M.....	Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....	ans \$.....
M.....	Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....	ans \$.....
M.....	Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....	ans \$.....
M.....	Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....	ans \$.....
M.....	Bureau de poste.....	R.R.....	Comté.....	ans \$.....
Envoyé par.....	Bureau de poste.....	Comté.....		

Date.....

N. B. — Employez toujours ce coupon pour envoyer vos nouveaux abonnements. Si vous n'avez pas assez d'espace, attachez à ce coupon votre liste additionnelle. Tenez compte de vos envois pour pouvoir vérifier à la fin du concours. Ecrivez bien lisiblement. Donnez les adresses exactes des bureaux de poste où le journal doit être adressé.

Envoyez vos abonnements à la fin de chaque semaine. Payez par chèque payable au pair à Montréal ou par mandat de poste. Engagez vos abonnés à exprimer leurs opinions dans la tribune libre du "Bulletin".

CREME! CREME!

L'expérience et la satisfaction
de nos expéditeurs de la dernière saison
prouvent qu'il y a de l'argent
pour les producteurs

dans la vente de la crème
Ecrivez-nous!

LES OEUFs

Organisez-vous pour nous expédier vos oeufs en grande quantité.
Il nous fera plaisir de disposer de tous vos envois aux plus hauts prix.
Nous avons la meilleure clientèle de la ville pour l'écoulement de ce produit.

VEAUX de LAIT ABATTUS

Nous avons une clientèle régulière qui est toujours prête à payer les plus hauts prix pour vos veaux.
Préparez-les avec soin. Placez une carte adressée à l'intérieur de la toile d'emballage et une autre à l'extérieur.

VOLAILLES

Expédiez-nous vos volailles vivantes. La demande pour les volailles est très forte et les prix élevés.
Les expéditions ne suffisent pas à alimenter notre clientèle juive. Expédiez-nous sans retard le surplus de votre poulailler.
Demandez notre liste de prix pour volailles, oeufs, veaux et autres produits.

Crémeries Mont-Royal Ltée

580-590 rue Marie-Anne Est, Montréal

Les Prix de la dernière Heure

PRIX DU GROS A MONTRÉAL DERNIERE CORRECTION, LUNDI, A 1.00 HEURE P. M.

CE QUE VOUS VENDEZ

BEURRE DE BEURRIERIE		PIGEONS VIVANTS		VEAUX DE LAIT ABATTUS	
Pasteurisé spécial.	la lb.	Jeune.	le couple	Choix.	la lb.
Pasteurisé No 1 frais.	0.29 1/2	Vieux.	0.20	No 1.	\$0.07 1/2
No 1.	0.29			No 2.	0.08 1/2
No 2.	0.28			No 3.	0.07 1/2
BEURRE DE FERME		LAPINS		VEAUX DE CHAMPS VIVANTS	
No 1.	la lb.	No 1 (4 lbs et plus).	la lb.	No 1.	les 100 lbs.
No 2.	\$0.25			No 2.	\$0.00 1/2
No 3.	0.23				
No 4.	0.20			VEAUX DE CHAMPS ABATTUS	
FROMAGE COLORE		MIEL BLANC		No 1.	les 100 lbs.
Spécial.	la lb.	No 1.	le couple	No 2.	\$0.00
No 1.	\$0.	No 2.	\$.		
No 2.	0.12 1/2	No 3.	0.08	BOUILLONS VIVANTS	
No 3.	0.11			Choix.	les 100 lbs.
FROMAGE BLANC		MIEL AMBRE		No 1.	\$7.00 à 7.50
Spécial.	la lb.	No 1.	le couple	No 2.	\$5.00 à 6.75
No 1.	\$0.	No 2.	\$0.09 1/2	No 3.	\$7.50 à 8.00
No 2.	0.12 1/2	No 3.	0.	TAUREAUX VIVANTS	
No 3.	0.11			Choix.	les 100 lbs.
OEUFs		MIEL BRUN		No 1.	\$.
Frais spéciaux.	la douz.	No 1.	le couple	No 2.	\$5.00 à 5.50
Frais Extras.	\$0.30	No 2.	\$0.08	No 3.	\$2.50 à 4.00
Frais Premiers.	0.28	No 3.	0.		
Frais Seconds.	0.25	SIROP D'ÉRABLE		TAURES VIVANTS	
	0.23	No 1.	le gal.	Choix.	les 100 lbs.
POULES VIVANTES		No 2.	\$1.80	No 1.	\$6.50 à 7.25
Qualité: bonne, 5 lbs et plus.	\$0.28 à \$0.30	No 3.	1.75	No 2.	\$5.50 à 6.00
Qualité: bonne, 4 à 4 1/2 lbs.	.23 à .28		1.45	No 3.	\$3.50 à 5.00
Qualité: moyenne, 4 lbs et plus.	.19 à .23	SUCRE D'ÉRABLE		VACHES VIVANTES	
Qualité: passable, 3 lbs et plus.	.10 à .21	No 1.	la lb.	Choix.	les 100 lbs.
POULES ABATTUES		No 2.	\$0.17	No 1.	\$.
Qual: choix de 6 lbs chacune.	\$0.23 à \$0.50	No 3.	0.15	No 2.	\$5.00 à 5.50
Qual: bonne, 5 lbs et plus.	.23 à .28		0.	No 3.	\$3.50 à 4.50
Qual: moyenne, 4 à 5 lbs.	.22 à .24	AGNEAUX VIVANTS		No 1.	\$5.00 à 5.50
Qual: pass., moins de 4 lbs.	.19 à .21	No 1.	les 100 lbs.	No 2.	\$3.50 à 4.50
POULETS VIVANTS		No 2.	\$12.00 à \$12.50	No 3.	\$1.50 à 2.75
Qual: choix, plus 6 lbs, ch.	\$0.23 à \$0.28	No 3.		PEAUX VERTES	
Qual: bonne, plus 5 lbs, ch.	.23 à .25	AGNEAUX ABATTUS		Peaux de bœuf (moins de 48 lbs).	\$0.07
Qual: moy., 4 1/2 à 5 lbs, ch.	.20 à .22	Choix.	la lb.	Peaux de bœuf (plus de 48 lbs).	\$0.05 1/2
POULETS ABATTUS		No 1.	\$.	Peaux de veaux.	\$0.04 1/2 à 0.05 1/2
Qual: chx, 6 lbs et plus, ch.	\$0.23 à \$0.38	No 2.	0.	Peaux de veaux (chacune).	1.00
Qual: bonne, 5 lbs et plus.	.23 à .30	No 3.	0.	Peaux de moutons (la peau).	2.50 à 1.80
Qual: moyenne, 4 1/2 à 5 lbs.	.24 à .28	MOUTONS VIVANTS		Peaux de chèvres (la peau).	2.50 à 3.25
Qual: pass., moins de 4 1/2 lbs.	.21 à .23	Choix.	les 100 lbs.	LAINE	
DINDES FRAICHES, ABATTUES		No 1.	\$.	Laine No 1.	\$0.32 à 0.33
Qual: chx, plus de 9 lbs, ch.		No 2.	\$8.00	Laine No 2.	0.23 à 0.24
Qual: bonne.		No 3.	7.00	Non lavée No 1.	0.23 à 0.24
Qual: moyenne.			0.	Non lavée No 2.	0.21
DINDES ABATTUES (celées)		MOUTONS ABATTUS		Non lavée No 3.	0.18
Qual: choix.	la lb.	Choix.	la lb.	FOIN DE MIL	
Qual: bonne.		No 1.	\$.	Extra No 2.	au char la tonne
Qual: passable.		No 2.	0.00	No 1.	\$14.50
OIES VIVANTES		No 3.	0.00	No 2.	13.00
Qual: bonne.	la lb.	PORCS VIVANTS		No 3.	10.50 à 11.00
Qual: moyenne.		Porc à étal et épaiss unis.	les 100 lbs.	FOIN DE TREPLE	
OIES ABATTUES		Sélects (à bacon).	\$8.50 à \$8.65	No 1 (trèfle mélé).	la tonne
Qual: bonne.	la lb.	Truies.	\$9.25	No 2.	\$14.00
Qual: moyenne.			6.00 à 6.25	No 3.	11.00 à 12.00
CANARDS ABATTUS		PORCS ABATTUS		PAILLE	
Qual: choix.	la lb.	No 1 (90 à 140 lbs).	les 100 lbs.	Bonne.	la tonne
Qual: bonne.		No 2 (140 à 175 lbs).	\$10.50		
Qual: passable.		No 3 (175 à 225 lbs).	\$9.00 à \$10.00	PATATES	
CANARDS VIVANTS			\$8.50 à \$ 5.0	Blanches M. V.	au char 20 lbs.
Qual: bonne.	la lb.	VEAUX DE LAIT VIVANTS		Rouges.	1.25
Qual: moyenne.		Choix.	les 100 lbs.	FÈVES	
		No 1.	\$ 7.00 à \$10.00	No 1.	le mt.
		No 2.	5.50 à 6.50	No 2.	\$2.80
		No 3.	4.50 à 5.25		\$2.70

CE QUE VOUS ACHETEZ

FARINE A PAIN		No 2 jaune (fonds amé.).....	0.97	SAINDOUX		la lb.
le char, le baril, en sacs.		No 3 jaune.....	0.95	Tinette de 60 lbs.....		\$0.15 1/2
ère "Patente".....	\$6.10	AVOINE		Sacs de 20 lbs.....		0.16
ème "Patente".....	5.60	le char, le mt.				
orte à boulanger.....	5.40	No 2 C. W.....	\$0.51	POISSON SALÉ		le baril de 200 lbs
FARINE A ENGRAIS		No 3 C. W.....	0.48	Morue verte moyenne No 1.....		\$13.00
le char, le baril, en sacs.		No 1 d'alimentation.....	0.47	Hareng.....		
ère.....	\$4.40	No 2.....	0.45	Saumon.....		19.00
ème.....	3.90	ORGE		Truite.....		
SOUS-PRODUITS DU BLÉ		No 3 C. W.....	\$0.81	Maquereau.....		20.00
le char, le tonne'		No 4 C. W.....	0.67	TABAC		la lb
on.....	\$26.25	SUCRE		Grand Rouge.....		\$0.32
Gru rouge.....	28.25	les 100 lbs.		Grand Havane.....		0.30
Gru blanc (Laurentia).....	21.25	Granulé (sac de jute).....		Petit-canadien.....		0.30
Criblures de blé.....	26.25	Granulé (sac de coton).....		Rouge Quenel.....		0.45
Middlings.....	34.25	Cassonade No 1.....		PÉTROLE		le gal
MOULÉES		Cassonade No 2.....		Imperial Royale:		
la tonne, au char.		MÉLASSE		(barils de bois de 42 galls).....		\$0.23
"Success".....	\$38.00	le gal.		Imperial Royale:		
"Union".....	33.00	No 1 (Baril de 25 gallons).....		(barils d'acier 47 galls).....		0.23
GRAIN MOULU		No 1.....90.....		GAZOLINE		le gal
le sac de 98 lb		No 2.....		Imperial premier:		
Blé d'Inde moulu.....	\$2.10	SEL		(baril de 47 galls).....		\$0.28 1/2
Blé d'Inde cassé.....	2.10	le sac.		Queens.....		0.31 1/2
TOURTEAUX DE LIN		Grain fin (sacs de 200 lbs).....		HUILE		le gal
le tonne, au char.		Gros sel (sacs de 140 lbs).....		Albro à machine:		
Première qualité.....	\$47.00	Sel en pierre (sacs de 100 lbs).....		(le baril de 40 galls).....		\$0.55
BLÉ D'INDE		LARD SALÉ		Albro à automobile:		
le sac, 98 lbs		le baril de 200 lbs.		(le baril de 40 galls).....		1.10
No 1 jaune.....	\$0.	Gras de dos.....				
		Gras d'épaule.....				

Le Shiloh mettra fin à cette toux

Vos grands-parents en prenaient. Il est d'action sûre, inoffensive et efficace. A petites doses il est économique et ne tarde pas à soulager. Il ne met pas l'estomac à l'envers. 30c, 60c et \$1.20. Prenez du Shiloh.

Le printemps est arrivé Il vous faut un tonique

pour vous purifier le sang, vous donner du ton à l'estomac et vous rendre frais et dispos. Prenez du

Celery King

qui agit tout doucement et sans malice. Faites-en infuser pour chacun des membres de la famille. En prendre trois fois par semaine durant trois semaines. Tout le monde a besoin d'un tonique au printemps. 30c. et 60c.

Comment le Canada doit exporter les animaux de boucherie. — Expérience sur l'expédition des animaux sur pied et de la vente de viande de bœuf refroidie en Angleterre, conduite par la division des fermes expérimentales. Feuillelet no. 39 — Nouvelle série. Division de l'exploitation animale.

L'homme est si grand que sa grandeur paraît même et ce qu'il se connaît misérable. Un arbre ne se connaît pas misérable. Il est vrai que c'est être misérable que de se connaître misérable; mais c'est aussi être grand que de connaître qu'on est misérable. Ainsi toutes ces misères prouvent sa grandeur. Ce sont misères de grand seigneur, misères d'un roi détroné.

(PASCAL)

Parle d'après expérience

Mme Peter Weber, de Dunlap, Ia., écrit: "Après une expérience de plus de trente ans je peux dire sincèrement que le Novoro du Dr Pierre a toujours été un remède efficace dans notre famille. Quelque chose me manque quand la dernière bouteille est finie et que la remplaçante n'est

pas encore arrivée." Si le Novoro du Dr Pierre est employé comme il convient il économisera de fortes notes de docteur, quand il est le remède de famille. C'est un remède multiple. Son efficacité comme curatif et sa pureté ont fait de ce simple remède végétal la plus populaire des médecines de famille. A cause de son action inoffensive et de son goût agréable il est le favori des jeunes et des vieux. Il n'est pas vendu chez les pharmaciens, des agents spéciaux le procurent. Pour renseignements écrire au Dr Peter Fabrey and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis

MARION & MARION
364, rue Université - Montréal.
1224, rue St-Pierre - Québec.
et Washington, D. C.

Beurre - - Fromage

Pour réussir, il ne suffit pas de produire économiquement; il faut encore savoir vendre avec avantage

Avant de décider à quelle maison vous expédieriez votre beurre et votre fromage, cette année, ne manquez pas si vous voulez obtenir les plus hauts prix du marché, de communiquer avec nous. Nous vous fournirons tous les renseignements que vous désirez.

PRIX PAYES, LA SEMAINE FINISSANT LE 12 AVRIL
BEURRE — Pasteurisé spécial, 30; Pasteurisé No 1, 29 1/2; No 1, 29; No 2, 28 sous la livre.

A VENDRE A NOS MAGASINS:

MIEL BLANC:—
En chaudière de 2 1/2 lbs, par caisse de 24 chaudières \$0.13
En chaudière de 5 lbs, caisse de 12 chaudières \$0.12 1/2
En chaudière de 10 lbs, caisse de 6 chaudières \$0.12
En chaudière de 30 livres \$0.11 1/2

MIEL BRUN:—
En chaudière de 30 livres \$0.10
En chaudière de 10 livres \$0.10 1/2
En chaudière de 60 livres \$0.09 1/2

SPECIAL — MIEL BRUN:—
En chaudière de 60 lbs, quantité de 5 chaud. et plus \$0.09
En chaudière de 10 lbs, quantité de 5 caisses et plus \$0.10
En chaudière de 30 lbs, quantité de 5 chaud. et plus \$0.09 1/2

FEVES:—
Par sacs de 120 livres \$0.05 1/2
Par quantité de 5 sacs \$0.05

POIS:—
Par sacs de 120 livres, pois à soupe cuisant bien \$0.05 1/2
Par quantité de 5 sacs \$0.05

Trudel, Ayer, Limitée

678, RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL.

FEU VIE PHOENIX ASSURANCE Co. Limited de Londres Ang.

Bureau Principal: No 100, rue Saint-François-Xavier, Montréal.
Fonds de la Compagnie: \$150,000,000
JAMES B. PATERSON, Gérant G. W. S. TYRE, Secrétaire

YORKSHIRES ENREGISTRES

PRETS POUR L'EXPEDITION
Cultivateurs, pensez-y bien! La production du porc à bacon est la seule qui puisse vous offrir un marché illimité. D'après nombre d'expériences, la race Yorkshire s'est montrée supérieure à toute autre. Procurez-vous donc de bons mâles et femelles non seulement enregistrés mais provenant de sujets de choix importés l'automne dernier par le Ministère de l'Agriculture Provincial. Hâtez-vous de placer votre ordre si vous voulez être servis les premiers. Satisfaction garantie sur réception.

ERNEST N. BONNEAU, North Stanbridge, Co. Mississquoi, Qué.

D. HATTON COMPANY, MONTREAL

FONDEE EN 1874
Nous fêtons notre Jubilé. cette année
Les plus forts acheteurs et vendeurs en gros de poisson au Canada

Hudon Hébert & Co.

Limited
Importation et Gros en Alimentation
Montréal Canada
18 rue De Brésoles

Il Faut Expédier le Lait et la Crème Pourquoi?

Pourquoi?
Vous le savez tous
Quand?
Personne ne l'Ignore
Où?
Tous connaissent les produits "UNIC"

Montreal Dairy

COMPANY LIMITED
Est 3000, 290 Ave Papineau
Écrire pour renseignements

P. POULIN

39, Marché Bonsecours, Montréal.

NOUS ACHETONS
LES VOLAILLES, LES OEUFs, LE BEURRE.
12 mois par année.
Nos expéditeurs reçoivent la pleine valeur de leurs produits.
PAS DE COMMISSION DEDUITE



La "Farine Regal"

n'a pas son égale pour la pâtisserie

Pâtisseries, boulangers, ménagères apprécient de longue date les mérites de la "Farine Regal" riche et fine, sans rivale pour la pâtisserie en général et toute la variété de gâteaux, tartes, biscuits, desserts qui font le charme d'une table bien servie.

En vente partout en sacs de 7 - 14 - 24 1/2 et 98 lbs., et en barils de 98 et 196 lbs.

ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED MONTREAL

Farine Regal

Nous vous invitons à nous envoyer votre crème.

Vous serez payés de hauts prix.

Nous savons que lorsqu'un patron est satisfait, il nous recommande.

Vous aurez satisfaction.

Veuillez nous écrire pour nos conditions.

H. Joubert
LIMITEE

975, Saint-André

Montréal

PEERLESS POULTRY FENCE



ELLE TIENT LES POULES À LEUR PLACE

La paye d'enclerc les poules avec une clôture à poulailler Peerless. Les poules en liberté peuvent endommager le jardin, le verger, les récoltes ou elles peuvent se faire tuer par les autos ou se faire manger par les hiboux, les renards, les chiens et autres marauds.

Les volailles et les oeufs commandent les plus hauts prix du marché quand leur savoir est bon. La clôture à poulailler Peerless empêche les poules de manger toutes espèces de choses malsaines ou de faire de l'autrui.

Non seulement la clôture à poulailler Peerless tient votre troupeau à sa place, mais elle vous épargne de l'argent en vous dispensant d'employer des planches et les poteaux peuvent être plus distants que lorsque vous employez du "net". La hauteur est de 3 à 6 pieds.

Consultez le marchand de Peerless en demandant notre catalogue traitant des clôtures à poulailler, à barrières et des poteaux. Burlington, U.S.

PLANS DE POULAILLERS GRATUITS

Un poulailler modèle fait produire votre troupeau d'avantage. Nous avons les plans d'un poulailler qui a fait ses preuves sous le climat canadien. Ces plans, y compris la liste des matériaux nécessaires vous seront envoyés gratuitement sur demande.

PEERLESS WIRE FENCE COMPANY, Limited
HAMILTON - ONTARIO

Plus de Patates — Profits plus Constants

C'est par l'arsenic qu'on tue les insectes et l'arséniate Pyroca, à base d'arsenic, est un des poisons les moins cher connus. Par son emploi, on est sûr de tuer les insectes économiquement, d'où plus de patates et des profits plus constants. Employez-le cet été. Il se manipule aisément sans perte.

Deloro produit 1-10 de l'arsenic employé dans le monde et peut faire ses envois en tout temps.

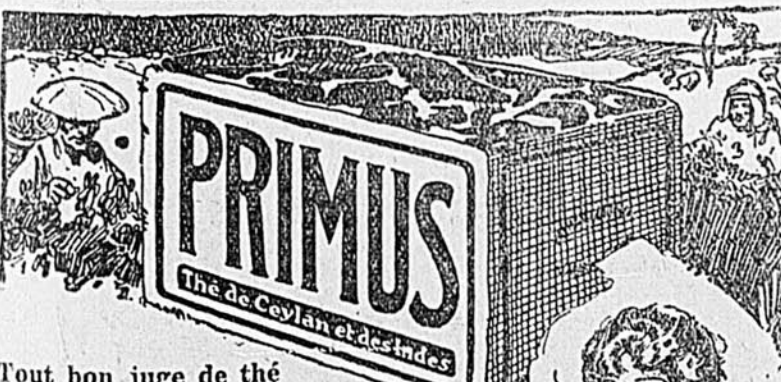
DELORO CHEMICAL CO., LIMITED
DELORO, ONT.

Geo. E. Sanders - Gérant général
Les poudres bleue et verte Sanders, Arseniate de plomb, Vert de Paris, Soufre, uretreble et autres insecticides et fongicides.

"Fabriqués à l'entrée de la mine"

Distributeur :
Wm. J. MICHAUD CO., LIMITED
MONTREAL

DELORO



Tout bon juge de thé admettra que dans le Thé Primus il obtient au plus degré force et richesse d'arôme.

Distributeur :
L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE,
MONTREAL

THE PRIMUS

REVUE DES MARCHES

(Pour la semaine finissant le 12 avril)

PRODUITS AGRICOLES

BEURRE

Les prix du beurre se sont maintenus durant les premiers jours de la semaine, mais, vers le milieu de la semaine, le marché a montré quelques signes de faiblesse. Il ne s'est fait que peu de transactions. Les arrivages de beurre frais et de beurre de l'Ouest augmentent considérablement. Le marché a été beaucoup plus faible durant la journée de jeudi, et, vendredi matin, une baisse sensationnelle de quatre cents par livre était rapportée à peu près sur tous les marchés. Le plus que l'on pouvait obtenir, par quantité, vendredi et samedi, était 30 cents la livre pour le beurre pasteurisé. L'on croit que le marché va descendre à la limite d'exportation aux Etats-Unis, que l'on ne pourra payer plus de 29 cents la livre pour pouvoir expédier là et que cette limite sera atteinte d'ici quelques jours.

FROMAGE

Peu à rapporter sur le marché au fromage. Les rapports reçus d'Angleterre ne s'améliorent pas. Les prix paraissent devoir rester toujours à peu près au même niveau, soit environ 15 cents la livre pour les fromages de Nouvelle-Zélande et pour le fromage canadien de l'an dernier (septembre et octobre). On a payé le fromage frais de 12 à 13 cents la livre dans Ontario durant le cours de cette semaine.

OEUF

Les arrivages d'oeufs ont été considérables durant le cours de la semaine, mais ils paraissent avoir été tous absorbés par les entrepreneurs qui opèrent librement. Les prix se sont donc maintenus au même niveau, c'est-à-dire qu'on les paye, rendus à Montréal, de 27 cents les 12 à 28 cents la douzaine pour les extra 1 et 2 cents de plus pour les spéciaux 1 et 2. L'on ne prévoit aucun changement important dans les prix.

SUCRE ET SIROP D'ERALE

Les arrivages, dans le cours de la semaine, n'ont pas répondu à la demande. L'on rapporte tout de même une production assez forte dans les Cantons de l'Est, et dans le sud de la province. L'on a encore que peu de rapports de la région du nord. Il n'y a pas de doute que le mauvais état des chemins à la campagne empêchent les arrivages. Les sirops ne 1 se sont vendus aux épiciers et sur le marché Bonsecours, à Montréal, \$2.00 le gallon et l'on pouvait en obtenir facilement, par quantités, pour \$1.75. Le beau sucre a été en forte demande aussi et les arrivages sont très limités. Il s'est vendu, pour les pains de 1 livre, 23 à 25 cents la livre. Ces prix devront baisser considérablement dès que les arrivages augmenteront.

MIEL

Aucun changement à rapporter sur le marché au miel. Les miels blancs se vendent toujours environ 11 sous la livre en chaudières de 30 livres et pour les petits emballages de 1-2 à 1 cent de plus. Les miels bruns qui sont toujours assez rares, se vendent de 9 à 9 1/2 cents la livre.

Petites annonces

Tarif: 50 sous par insertion de 25 mots ou moins; 2 sous par mot additionnel.

Animaux domestiques à vendre

Trois reproducteurs Ayrshires extra, l'un an, peut fournir 600 livres; veaux de l'année. Troupeau en voie d'accréditation. Yorkshire né en mars, provenant de reproducteur importé. S'adresser à: Antongny, Vill. des Aulnaies, Co. L'Islet, Qué. 14-15-16

Deux taureaux Ayrshire, un de 15 mois et l'autre de 3 ans, sains, doux; prix raisonnables. Deux portées de cochons Chester blanches, nées le premier jour d'avril. S'adresser à: Alphonse Lavigne, Ste-Gertrude, Co. Nicolet. 16-17-18

Jeunes porcelets Grand Yorkshire améliorés, enregistrés, sujets de choix, nés le 12 mars. Prix: Mâles \$12.00, Femelles, \$10.00, à six semaines. S'adresser à: Nap-Racine, Ste-Cécile de Milton Co., Sheffield, Québec. 14-15-16

Jeune porcelet Jersey enregistré, provenant d'une 1ère portée, 21 ans, premier prix à St-Hyacinthe, 1923. Très doux. Prix \$90.00. Satisfactions garanties. Arthur Lagacé, St-Hyacinthe, Québec. 9-11-13-15-16-17

Deux portées de cochons Tamworth nées le 13 mars. Prix \$11.00 livrés à cinq semaines. S'adresser à: A. Fortier, St-Augustin, Co. Deux-Montagnes, Qué. 14-15-16

Porcelets Yorkshire nés au commencement d'avril. Les parents ont obtenu premier prix à l'exposition. Prix: Mâles, \$11.00, Femelles, \$10.00, à six semaines. S'adresser à: P. A. Pelletier, Roberval, Co. Lac St-Jean, Qué. 14-15-16-17-18-19

Deux portées de cochons Yorkshires nées en février et en mars. S'adresser: Joseph P. P. St-Denis, Riv. Richelieu, Co. St-Hyacinthe. 14-15-16

Cochons Grand Yorkshires améliorés, nés en mars, provenant de vieilles mères. Père énorme, importé d'Ecosse, vrai type à bon sang, \$15.00 à huit semaines. S'adresser à: G. Aug. Pelletier, St-Roch des Aulnaies, Co. L'Islet. (15-16-17-18-19-20)

Yorkshires enregistrés, types à bacon, nés en mars, mâles et femelles. Prix: \$10.00. S'adresser à: Monsieur Joseph Combeau, Henryville, Co. Hérville, Qué. 13-16

Animaux Ayrshires enregistrés, taureau de choix, 10 mois; porcelets grand Yorkshire améliorés, nés de janvier à avril; mères "Bébé", père énorme, type de "Duke", muni "Marengo" Imp; tous premiers prix à St-Hyacinthe 1923. Prix: \$12.00 à \$15.00 à 8 semaines. Bons cochons Plymouth Rock barrés sélectionnés: \$3.00. La Ferme Bellevue, Elphège Lagacé, St-Hyacinthe, Québec R. No 1. Tél.: Ste-Rosalie. (10 et 17 avril)

Taureau ayrshire de 10 mois de très belle apparence; droit profond et provenant d'une mère qualifiée. Prix: \$15.00. Oeufs pour incubation de poules Plymouth Rock barrés et Wyandottes blanches sélectionnées par Hogan. Prix: \$7.00 le cent. \$1.50 pour 15 oeufs. S'adresser à: J. Edgar Beauregard, St-Damase, Co. Saint-Hyacinthe. 15-16-17

FEVES

L'on rapporte que la demande sur le marché aux fèves est absolument limitée; l'offre est plus considérable que la demande. Les prix varient, livrés à Montréal, de \$2.60 à \$2.85 le minot.

POIS

Ce marché paraît toujours être dans un état stagnant; peu de transactions; l'offre est plus considérable que la demande. Les prix varient, livrés à Montréal, de \$2.20 à \$2.25 le minot.

BETAIL VIVANT

On a offert 630 bouvillons, vaches, taures et taureaux sur les marchés de Montréal, la semaine dernière. La demande était très bonne lundi dernier pour les bons bouvillons. Les bouchers locaux recherchaient un certain nombre de ces animaux pour la semaine de Pâques. Les animaux de choix se sont donc bien vendus. Cependant, cette demande satisfait le marché s'est ralenti. Les porcs, lundi dernier, se sont vendus 25 cents plus cher que la semaine dernière. Les prix ont cependant baissé de 10 cents vers le milieu de la semaine. Les veaux en général se sont bien vendus.

Les bons bouvillons se sont vendus de \$5.70 à \$7.75 les 100 livres. Les moyens, se sont vendus de \$6.50 à \$7.00 et les communs de \$5 à \$6.25 les 100 livres. De plus, on a obtenu de bons choix (Baby boveys) se sont vendus de \$8 à \$9 les 100 livres. Une vache de choix a obtenu \$6.50. Les meilleures taures se sont vendues de \$6 à \$6.75, les bonnes vaches de \$5 à \$5.50 et les moyennes \$4.50 et les communes environ \$3.00 les 100 livres. Les taureaux de choix se sont vendus \$6.00, les bons de \$4.50 à \$5.25 et les communs \$2.50 les 100 livres.

VEAUX VIVANTS

On a vendu durant la semaine 3,734 vœux. Le marché en général a été actif. Les bons vœux, lundi dernier, se sont vendus de \$7.50 à \$8 les 100 livres. Les vœux un peu moins bons et non assortis se sont vendus de \$5.50 à \$6.50 et les communs de \$4.75 à \$5.25 les 100 livres. Quelques-uns n'ont pu obtenir plus de \$4.50. Il n'y avait pas de vœux de champs sur le marché.

MOUTONS ET AGNEAUX VIVANTS

On n'a vendu que 131 moutons et agneaux, au semaine dernière, sur les marchés de Montréal. Les bons agneaux se sont vendus de \$12 à \$13 les 100 livres et les moutons de \$7 à \$7.50 les 100 livres. Il y avait sur le marché une douzaine d'agneaux du printemps, pendant qu'ils se sont vendus de \$8 à \$12 chacun suivant le poids et le fini. Les agneaux du printemps légers n'étaient pas en bonne demande.

PORCES VIVANTS

3,141 porcs ont été offerts en vente la semaine dernière. Le marché s'est ouvert lundi dernier, avec une tendance à la hausse et une

avance de 25 cents par 100 livres a été alors enregistrée. Les porcs lourds de boucheries et les porcs à étal se sont vendus de \$8.50 à \$8.75 les 100 livres. Vers le milieu de la semaine, ces mêmes porcs se vendaient en moyenne \$8.65 les 100 livres. Les porcs à bacon se sont vendus \$9 et les truies de \$8 à \$8.50 les 100 livres.

VOLAILLES VIVANTES

Le marché se maintient ferme pour les volailles vivantes. Les arrivages pourraient être encore plus considérables. La demande sera bonne, cette semaine, pour les grosses poules grasses et pour les volailles vivantes bien engraisées. On ne prévoit pas de changement sur ce marché.

FARINE

Il y a eu une légère amélioration dans la demande locale sur tout de la part des marchands de la campagne. Le commerce est un peu plus actif et les ventes un peu plus considérables. Les prix, comme on peut s'en rendre compte en consultant la page voisine, n'ont guère varié.

SON ET GRU

Ce marché montre toujours assez d'activité. La demande est bonne et les transactions sont assez considérables. On rapporte cependant que le marché, à la fin de la semaine, a montré un peu d'incertitude. Les offres ou les approvisionnements seraient plus considérables encore que la demande. Les prix baisseraient un peu. C'était la tendance du marché vendredi dernier. Pour les prix du lundi, voir la page voisine.

GRAINS

Ce marché est un peu plus ferme que d'habitude; cela est dû au fait que les grands marchés, entre autres celui de Winnipeg, sont en assez bonne position. Les prix ont quelque peu monté.

FOIN

On ne rapporte aucun changement sur ce marché. Le commerce de ce produit est peu considérable. Il ne se fait que peu d'exportations. Les prix demeurent stationnaires.

PATATES

Le marché aux patates ne s'est pas amélioré, durant le cours de la semaine. Les arrivages sont toujours assez nombreux et les prix sont plutôt à la baisse. L'on ne prévoit pas d'amélioration.

REDUCTION DE FRET SUR LES GRAINS

Le ministère de l'Agriculture a obtenu des chemins de fer nationaux et du Pacifique-Canadien une réduction de fret pour le transport des grains de semence: blé, avoine, orge, seigle et blé d'Inde, par quantité de char ou moindre qu'un char, pour le bénéfice des cultivateurs de la province, du 28 mars au 20 mai 1924. Seuls les cultivateurs, les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles et les sociétés coopératives agricoles pourront bénéficier de ce tarif de faveur. Toute correspondance concernant ce tarif doit être adressée à M. J.-B. Cloutier, ministre de l'Agriculture, Québec.

disposer de ce numéro de bien vouloir nous le faire tenir.

Nous recevons, la semaine dernière, d'un jeune abonné qui s'est nommé "Bourdon jaloux", une communication intéressante. Avant de donner cours au projet qu'il nous soumet, nous devons exiger qu'il nous fasse connaître son propre nom.

L'ADMINISTRATION

Semences

Il y a eu très peu de changement dans le commerce de gros durant les deux dernières semaines. Pendant la dernière quinzaine, Toronto a importé beaucoup de graine de mil des Etats-Unis. Les prix sont restés à peu près les mêmes et sont plus ou moins fermes pour certaines espèces, entre autres, le trèfle alsike et la graine de mil. Ces prix (moyenne des prix de commerce de gros) sont pour Québec, pour le trèfle rouge no. 1, trèfle rouge no. 2, trèfle alsike no. 1, trèfle alsike no. 2, respectivement de \$24.00, \$22.50, \$13.50, \$12.25, par 100 livres, pour Ontario, pour la luzerne no. 1, luzerne no. 2, Mil no. 1, Mil no. 2, respectivement de \$28.00, \$21.00, \$12.50, \$11.75, les 100 livres.

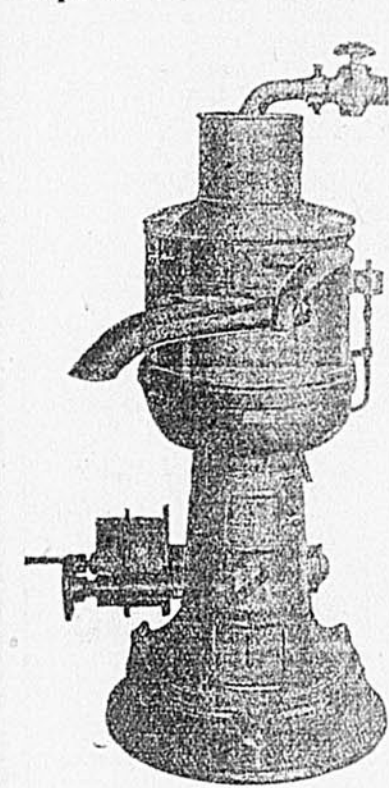
Vu la grande rareté d'argent, il y a tout lieu de croire que les affaires resteront encore languissantes pour un certain temps. Quant au marché des grains de semence enregistrés, il est plutôt stable. Quelques chars d'avoine enregistrés, des variétés Banner et Victory sont envoyés de l'Alberta aux marchands grainetiers des provinces de l'est. Cette avoine se vend environ 90c le minot, chars rendus à Toronto, à Montréal et à Québec, traités à vue attaché au comblement. On ne rapporte que le blé enregistré des variétés types de la Saskatchewan et de l'Alberta trouve un marché facile et avantageux dans le centre des Etats du ouest. Bien qu'il n'y ait pratiquement pas eu de consignations aux provinces de l'est du Canada, les prix payés au producteur pour blé enregistré varient de \$1.00 à \$1.50 le minot, f.a.b. point d'expédition, suivant la variété, la catégorie et la génération de souche.

Le blé d'Inde de semence no. 1 est coté à \$2.15 le minot pour les variétés lustrées (flint) et à \$1.70 et \$1.75 pour les variétés dites dent de cheval. Le cours du blé d'Inde de semence est stable à cause de la rareté incontestable du maïs de première qualité, tant au Canada que dans les Etats producteurs américains.

Les fabricants désiraient un meilleur centrifuge

Voici "Le Titan", qui certes remplit les conditions désirées dans un centrifuge.

"Le Titan" écrème son lait jusqu'à 0.01 de 1 p. c.



"Le Titan" est facile à nettoyer, ce qui est important si on veut avoir toujours une machine sanitaire et de bon rendement.

"Le Titan" ne requiert pas l'équipement double des plats, car indifféremment il écrème le lait ou le petit lait avec les mêmes plats.

"Le Titan" jouit de toutes les améliorations modernes qui peuvent aider une machine à être résistante et efficace.

"Le Titan" a une plus grande capacité que toute autre machine de même dimension.

Pour toutes ces raisons il maintiendra un service uniforme durant toute sa longue durée

Venez le voir — Demandez nos catalogues

B. Trudel & Cie

36 et 38, PLACE D'YOUVILLE

Montréal.

Tel. Main 0118 - - - - - Casier Postal 484

Cinq Remèdes qui Méritent Votre Confiance, parce qu'ils sont le Fruit de 25 Ans d'Expérience

LES PILULES TONIQUES DU DR COMTOIS sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du coeur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

LES PILULES RENALES DU DR COMTOIS. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine; cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essouffement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

LES TABLETTES MIGRAINE DU DR COMTOIS. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25c. la boîte de 12 tablettes.

LES PILULES PURGATIVES DU DR COMTOIS. Pour: constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz de l'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATISME DU DR COMTOIS. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix 2-50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la maille sur réception du prix.

DR. JOS. COMTOIS

ST-BARTHELEMI - Co. BERTHIER, P. Q.

En vente aussi à Montréal, à la Pharmacie Laurent, 1634, rue Saint-Jacques.

(Mentionnez le Bulletin des Agriculteurs)

Satisfaction assurée.

AIMÉ GUERTIN, Ltée.

Achète et Vend en Gros et au Détail
FOIN, PAILLE, GRAINS D'ALIMENTATION,
RONDS OU MOULUS, PATATES, ETC., ETC.

534, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL



Feuilles Galférées pour Couverture et Lambris, Bardeaux Métalliques, Lambris et Plafonds, Lattes Métalliques, Coin d'Angle, Puits de Lumière, Feuilles Unies Galvanisées et Canada Plaster, Dalle, Tuyau de Ventilation, Dallot, Canalis, Réservoirs, Corniches, Ventilateurs, Garages, etc. Demandez notre Catalogue No 25.

The METAL SHINGLE & SIDING CO. Limited
Coin Delorimier & Ste Catherine - Montreal, Que.

TANNERIE — MANUFACTURE DE HARNAIS ET DE CHAUSSURES

Peaux tannées selon l'ancien procédé. Harnais et chaussures fabriqués avec le cuir provenant des peaux que vous faites tanner. Prix modéré — Ouvrage garanti.

Voyez notre prochaine annonce.

RAPHAEL LOISELLE — UPTON, QUE.

L'Almanach du Bulletin

PATRONS DU 17 AVRIL

Saint Anicet, pape et martyr; Saint Léon IX, pape; Saint Étienne Hardwig; Saint Fructueux de Bragne; Saint Hermogène, martyr; Saint Landry, évêque; Saint Pierre, diacre; Saint Robert, abbé; Saint Rodolphe, enfant martyr; Sainte Godélie.

Saint Anicet succéda au pape Saint Pie dans le gouvernement de l'Eglise romaine et siégea depuis l'an 165 jusqu'à l'an 173. Il fut exposé à beaucoup de dangers et de souffrances, ce qui l'a fait appeler martyr. S. Polycarpe de Smyrne vint à Rome le visiter. Ces deux grands hommes agiterent ensemble plusieurs questions qui faisaient alors du bruit dans l'Eglise. Ils discutèrent aussi la coutume qui était les Asiatiques de célébrer la pâque, avec les Juifs, le quatrième jour de la première lune qui suit l'équinoxe du printemps. Mais la diversité de sentiments par rapport à la célébration de la pâque ne rompit pas les liens de la paix; chacun s'en tint à ce qui se pratiquait dans son Eglise. S. Anicet sut garantir le troupeau du poison de l'erreur et conserver le dépôt de la foi dans toute sa pureté, et il emporta avec sa vigilance, les fâmes ravages des hérésies de Valentin et de Marcion.

Pâques pluvieuses
An fromenteux

Lorsqu'avril est doux,
C'est du bien partout.

CHRONOLOGIE

En 1747, le 14, Madame d'Youville fonde l'Hôpital Général des Sœurs Grises, à Montréal; Marie-Marguerite du Frost de La Jemmerie veuve d'Youville continua l'œuvre commencée par les frères Charron et reçut la direction de leur hôpital; déclarée vénérable par Léon XIII en 1889. Elle est morte en 1771 âgée de 70 ans; 1801 le 15, grande inondation à Montréal; 1704 le 17, première gazette aux États-Unis, la "Boston News Letter"; 1506 le 18, pose de la première pierre de la Basilique St-Pierre à Rome, par le pape Jules II; on a pris 110 ans à la bâtir au coût de 60 millions de piastres; la Basilique St-Jacques, à Montréal est une réplique de celle de Rome, au quart de la grandeur; 1864, le 18, vent extraordinaire en Canada et inondation des îles à Sorel; 1827, le 22 le colonel By fonde Bytown, aujourd'hui Ottawa, capitale du Canada.

INDIFFÉRENCE À L'ÉGARD DE LA NATURE

En enfants ingrats du meilleur des pères richement dotés par sa munificence, en tourés par son amour, c'est merveilleux dans sa toute-puissance embellit l'univers, on regarde les bienfaits dont Dieu daigne nous combler, sans beaucoup réfléchir à la tendresse dont nous sommes l'objet et aux beautés qui nous entourent. C'est vainement que la bonté infinie a voulu rendre le lieu de pèlerinage un séjour délicieux et que la nature, fécondée par la parole du Seigneur, étale et déploie ses trésors. On regarde sans voir, on entend sans comprendre. Nos voix dans l'harmonie de l'univers ne font entendre que de faibles sons pour louer et bénir le Dieu puissant, dont l'oiseau des champs dit la providence et la bonté.

Pourquoi la créature seule capable de comprendre et d'admirer les œuvres du Seigneur, lette-telle un regard indifférent sur la scène magnifique où elle part avec tant de majesté? Maître, roi de l'univers, pourquoi l'homme dédaigne-t-il d'admirer les merveilles semées avec tant de profusion dans le domaine qu'il gouverne? L'indifférence du cœur humain pour les œuvres du souverain bienfaiteur provient d'un trop grand attachement aux biens matériels. On ne sait apprécier que ce qui est productif de gain et le poursuivre avec trop d'appétit. Il y aurait plus de sagesse à jour modérément des biens terrestres, sans dénigrer les beautés de la nature, et d'être plus confiants dans la Providence et plus reconnaissants des munificences qui pourraient tant contribuer à notre bonheur.

UN PEU D'HUMOUR

A l'école du village: "Si un garçonnet te frappait, demande l'institutrice, tu lui

pardonnais, n'est-ce pas? — Oui, mademoiselle, répond l'élève; si je n'étais pas capable de le rejoindre".

— On lit à haute voix dans la famille le journal du soir, où sont relatés les dégâts de l'inondation. La maman explique que c'est pour détruire les hommes méchants. Et Lucien, qui vient de recevoir une correction de son père, de demander: "Maman, quand vient l'autre inondation?"

— "Ainsi, votre belle-mère vous affectionne beaucoup; comment vous êtes-vous mis dans ses bonnes grâces? — Je suis le seul de ses gendres capable de digérer ses gâteaux d'éponge".

— "Papa, est-ce que le bébé pleure, parce qu'il n'a pas de dents? — Non, mon enfant; il pleure, parce qu'il va en avoir".

— "Vous dites que la tendance de la chaleur est d'attendre et d'accroître et de diminuer; pouvez-vous donner un exemple familier de ses effets? — Oui, la population d'un endroit du village".

LES OS SUR LA FERME

Le dégraissage des os de quelque manière qu'il soit fait en facilité considérablement le broyage; cette préparation est indispensable pour les amener à un état convenable qui facilite leur incorporation au sol et permet une rapide assimilation avec les plantes, des principes fertilisants qu'ils renferment.

Le broyage mécanique des os, exige un outillage spécial qui n'existe pas à la ferme. Il faut en effet, obtenir la poudre d'os à un état de finesse suffisant, comparable à celui des scories ou des phosphates naturels. Il n'y a guère que les exploitations munies d'un concasseur où le broyage puisse se faire, et on les rencontre seulement là où se préparent les os pour l'alimentation des volailles. Il est donc préférable à la ferme d'avoir recours aux procédés chimiques, recommandés par le duc de Richmond, lequel consiste à transformer en phosphates, la matière phosphatée des os.

Le premier procédé suivi en Angleterre, et qui était employé avant la création de l'industrie du superphosphate, consistait à arroser d'abord avec 5 gallons d'eau 200 livres d'os concassés placés dans une cuve en bois. Ce mélange est ensuite versé dans une autre cuve contenant 70 livres d'acide sulfurique concentré, de 55 à 60 degrés. Après huit jours de contact, on brasse la masse pâteuse ainsi obtenue avec de la terre ou du noir animal et le tout est envoyé directement aux champs ou incorporé au fumier.

BOUQUET DE PENSÉES

Ernest Legouvé: Les enfants sont comme les pens du peuple, ils n'ont pas besoin de comprendre tout à fait pour être émus.

Sully-Prudhomme: La délicatesse dans l'aumône est la grâce du bienfait.

Proudhon: Par l'égoïsme de l'homme la civilisation est devenue une guerre de surprises et de guet-apens.

Alphonse Karr: Chaque homme possède trois caractères, celui qu'il montre, celui qu'il a, et celui qu'il croit avoir.

SUCRE DE BETTERAVE

Les premières tentatives pour l'établissement de l'industrie du sucre de betterave dans le Québec remontent à un demi-siècle. Le 12 mars 1874 l'événement de Québec, accusait réaction d'un échantillon de la nouvelle industrie. Cet

échantillon consistait en sucre ou cassonade faite avec de la betterave cultivée à Lotbinière. Ce spécimen de cassonade était magnifique; le grain en était très fin et le goût très délicat; il y avait alors une raffinerie de sucre de betterave établie à Lotbinière, et on s'attendait qu'elle serait dès l'été suivant en complète opération, sur une échelle considérable.

La graine qui a produit les betteraves dont provenait le sucre en question avait été semée en Juin précédent c'est-à-dire un mois en retard, et sans en avoir subi les préparations nécessaires pour activer la végétation. Malgré cela la betterave donnait un rendement de 9 par cent en sucre, c'est-à-dire 2 par cent de plus que le rendement obtenu de la betterave cultivée en Europe. Cette raffinerie devait avoir ses rondes franchises dans le pays pendant dix ans, d'après la protection, accordée par le gouvernement, l'année précédente. Avec tous ces avantages l'industrie n'a pu réussir. Les progrès réalisés par notre agriculture depuis un demi-siècle, permettent d'espérer un relèvement de cette industrie avec un plein succès.

L'INTEMPÉRANCE

On a trouvé dans un vieux manuscrit une légende qui offre une curieuse définition de l'ivresse. Elle rapporte que, après qu'Adam eut planté la vigne, Satan vint l'arroser avec le sang d'un paon; lorsqu'elle poussa des feuilles, il l'arrosa du sang d'un singe; et quand les grappes parurent, il l'arrosa avec le sang d'un lion; enfin lorsque le raisin fut mûr, il l'arrosa du sang d'un cochon; la vigne arrosée du sang de ces quatre animaux en a pris les différents caractères.

C'est ainsi qu'aux premiers verres de vin, le sang du buveur devient plus animé, sa vivacité plus grande, ses couleurs plus vermeilles; dans cet état il a l'aspect d'un paon. Les fumées de la liqueur commencent-elles à lui monter à la tête, il est gai, il saute, il gambade comme un singe. Quand l'ivresse le saisit, il ressemble à un lion. Est-elle à son comble, semblable au quatrième animal, il tombe, se vautre, s'étend et s'endort.

SCIENCE DE LA VIE

La politesse et la complaisance ont le secret de se faire ouvrir les portes qui restent parfois fermées à l'esprit, aux connaissances et aux talents.

Savoir se rendre heureux, voilà la sagesse; et rendre les autres, c'est la vertu. S'il y a une chose que nous aimons à voir partager avec soi-même, c'est bien notre opinion.

Ceux qui lisent apprennent beaucoup, mais ceux qui observent apprennent bien davantage.

Un homme sans femme est comme un cheval sans bride.

SANTÉ PAR LES PLANTES

La Caille-lait est le nom vulgaire du "Gaillat", plante à laquelle on a faussement attribué la propriété de faire cailler le lait, d'où son nom; on la désigne aussi sous le nom d'aune ou petit muguet. Sa tige est faible, lisse et rameuse, feuilles oblongues légèrement dentées; fleurs jaunes disposées en bouquets. Cette plante croît au bord des chemins, dans les prairies, sur les pelouses sèches. On en fait la récolte au moment de la floraison, on dispose les sommets en guirlandes et on les fait sécher promptement, la fleur noircit en vieillissant, et la plante perd ses propriétés.

La Caille-lait jaune est employée contre les spasmes; il est légèrement diurétique (c'est-à-dire qu'il facilite l'écoulement de l'urine), et astringent, qui resserre. On le recommande dans les affections convulsives et pour calmer les irritations nerveuses. Il a été mis en usage dans la gastralgie ou crampes d'estomac. A l'extérieur, on applique la plante pilée sur les engorgements et les ulcères scrofuleux.

VISION DES CHATS

L'œil du chat a la propriété de voir les objets presque aussi distinctement dans l'obscurité qu'à la lumière. Cela provient de ce que la pupille de son œil a la facilité de s'écarter pour augmenter pleinement le rayon visuel. A la lumière du jour, la pupille du chat ne présente qu'une étroite ouverture ovale; cela est dû à ce qu'elle est presque fermée pour restreindre la lumière. L'être humain n'a pas cette faculté de voir aussi bien la nuit que le jour; c'est parce que la pupille de notre œil n'a pas, comme celle du chat, la facilité de s'ouvrir entièrement.

LES POMMES

La pomme est un fruit si connu que personne ne s'occupe de ses qualités médicales; on est porté à la négliger parce que les diabétiques et les dyspeptiques doivent s'en priver. Ce sont heureusement des exceptions. Toute personne bien portant doit, au dire d'un médecin célèbre, manger une pomme bien mûre et juteuse au dessert, mais encore mieux avant de se mettre au lit. La pomme est par excellence un aliment pour le cerveau, parce qu'elle contient plus d'acide phosphorique, très facile à digérer plus qu'aucun autre fruit, puis elle excite le fonctionnement de la foie et procure un sommeil agréable, et entretient la bouche saine.

BOUQUETS AMUSANTES

Au collège: "On dit que le poisson est un bon aliment pour le cerveau, demande un élève. Qu'est-ce que je ferais mieux de manger? — Manger, dit le professeur en regardant le front peu développé de l'interlocuteur, mange une balaine".

Dans une contestation électorale. Un cabaleur est dans la boîte aux voix. Au moment où le greffier l'assure, le magistrat intervient: Vous connaissez l'importance du serment? — Oui, M. le juge. — Vous devez dire la vérité, vous le savez? — Oui, l'avocat me l'a écrit sur un papier et je l'ai apprise par cœur.

LE DENTISTE JAPONAIS

Il résulte d'une étude sur l'art dentaire, publiée par le "Scientific American", que le japonais est le plus habile dentiste du monde. En effet, il arrache les dents avec ses doigts, sans le secours du davier ni d'aucun autre instrument. En l'espace d'une minute, il peut cueillir cinq, six ou sept dents, dans la bouche du patient, sans que celui-ci puisse fermer la bouche même une seule fois. Tout incroyable que la chose puisse paraître, elle s'explique par la façon dont les dentistes japonais sont préparés à l'exercice de leur art.

Sur une planche de bois tendre sont creusés des trous, et dans ces trous, on enfonce des chevilles, puis cette planche est placée à terre et l'apprenti dentiste doit alors avec le pouce et l'index de la main droite, saisir et arracher ces chevilles l'une après l'autre, sans que la planche soit déplacée d'une ligne. Cet exercice se pratique pendant des semaines et des mois, avec des planches qui sont successivement en sapin, en chêne, en os, en fin d'un bois plus dur encore, et chaque fois les chevilles sont plus solidement en-

fouées. C'est quand il a triomphé de la dernière épreuve que l'apprenti est proclamé dentiste. On peut penser que le japonais n'a pas la dent du canadien.

LA BONNE ÉTOILE

Autrefois, au temps de la superstition on attribuait aux astres de l'influence sur le sort des hommes. De là est venue cette locution: Être né sous une bonne étoile. Au figuré on pourrait dire que la politique agricole du gouvernement a fait pâlir l'étoile de l'agriculteur canadien. Cela est peut-être dû au fait que nous avons eu plus de foi dans l'astre du gouvernement qu'en notre propre étoile. En d'autres termes, le cultivateur aurait fait de la politique au lieu de faire de l'agriculture. Sous notre beau ciel du Québec, nous devons penser que toutes les étoiles sont bonnes, et que tous les campagnards ont une bonne étoile. Alors il ne nous manque rien que d'y avoir confiance.

Il faut donc avoir foi en son étoile. Elle fut regardée comme un des plus merveilleux éléments de succès par quelqu'un dont la compétence en la matière ne fait aucun doute, l'archi-millionnaire et philanthrope André Carnegie. Dans son livre: "L'Empire des Affaires", on relève cette phrase: "Je ne donnerais pas une figure du jeune employé qui n'aspire pas de se voir l'associé ou le chef de l'exploitation où il est employé. Et il ajoute: Pour s'enrichir il est indispensable de s'affranchir de ces besognes mal rémunérées qui comportent moins de risques, mais qui ferment tout avenir. La crainte des responsabilités doit, être bannie; il faut savoir au contraire les accepter et s'en enorgueillir."

BIZARRERIES ET CURIOSITÉS

Madame J.-S. Barr de Morrisburg, Ont., est âgée de 85 ans et, au nombre des années s'ajoutent celui des dents. Elle compte déjà 13 molaire, appelées communément grosses dents, dans une troisième rangée. Trois rangées de dents naturelles, c'est une propreté qui devient rarement pour les dentistes, si elle était plus répandue. Cette dentition tardive a rendu la patiente souffrante au point de garder le lit tout comme dans le jeune âge.

A Stamford, Angleterre un pauvre bougre a subi un procès criminel pour le vol d'une paire de chaussures. Cette procédure a mis en action tout l'attirail judiciaire suivant: 1 magistrat, 1 maire, 1 procureur, 1 greffier, 1 copiste, 1 avocat, 1 sergent de police, 1 inspecteur, 2 sergents, 4 constables, 40 jurés, 3 reporters et un sténographe. Il en est un peu ainsi dans notre pays, excepté pour les directeurs de banque.

Un fermier de Brierly Hill, durant sa vie n'a pas voulu qu'aucun membre de sa famille remonte l'horloge; il était seul à y remonter les 8 jours. Après sa mort, on ouvrit l'horloge pour la remonter on y a trouvé des billets de banque pour plus de \$500.

PIERROT

A propos de foin

(Par Auguste Boisclair, de St-Sauveur-de-Nicolet).

Je m'autorise de la permission de prendre un petit espace dans vos colonnes pour communiquer avec mes amis, c'est-à-dire avec MM. les cultivateurs de foin.

A certains endroits de notre province, les cultivateurs semblent avoir adopté, comme spécialité, la production du foin, chose très louable parce que, d'ordinaire, le sol arideux à ces endroits se prête volontiers à cette culture; et il ne faut pas se laisser convaincre par les prophètes de malheur, car il est facile de restituer à la terre les éléments dont celle-ci peut devenir féconde en lui donnant, de temps en temps un bon millage de trèfle et en prenant garde de faire raser les boudons de l'autourne par les vaches. Mais chose dont nous devons bien nous convaincre, c'est que si nous voulons conserver et agrandir le marché du foin, il faut de toute nécessité abandonner la façon de faire du mauvais foin et le présenter sous une forme qui répondra aux exigences du marché; c'est-à-dire un pressage uniforme, des balles de 125 à 135 livres et de même longueur, aussi il ne devrait pas avoir de graines au-dessous de la balle.

Le marché américain n'aime pas le foin de Québec parce que généralement il est pressé trop pesant et non uniforme et son classement pas assez sévère.

Donc prenons l'habitude: 1e, de bien classer notre foin, c'est-à-dire de l'engranger séparément et de le présenter sur le marché chaque classe bien différenciée; 2e, Quoi que je fasse moi-même usage du chargeur à foin, cette machine est défectueuse parce qu'il est impossible de faire du foin aussi pesant et avec une couleur aussi verdoyante que de le mettre en veillottes. Pour le cultivateur qui peut se procurer la main-d'œuvre assez facilement, il lui serait préférable de faire des veillottes, cela éviterait la rosée et le soleil de jaunir son foin.

N'essayons donc pas à bourrer les marchés avec du foin jaune, nous pourrions nous attirer par là le compliment que j'ai déjà entendu faire: (cultivateurs malhonnêtes).

S'il nous arrive d'avoir du foin mauvais, vendons-le comme tel, n'essayons pas à le mélanger avec du bon, ce qui gâte tout. J'espère que la difficulté que nous avons à écouler notre foin cette année, nous convaincront qu'il faut améliorer notre système de vente. Si notre ministre d'agriculture nous accorde un fret spécial pour l'expédition, ce serait déjà un grand avantage. J'ai l'honneur, messieurs les cultivateurs, d'être un des vôtres.

Expérience intéressante

Certains laitiers ont l'habitude de se baser sur la production obtenue pendant la première période de lactation, c'est-à-dire à l'âge de deux ans, pour reformer leurs troupeaux; ce système est, en général, satisfaisant. Une bonne génisse, suffisamment formée pour donner une bonne quantité de lait à son premier vêlage est une bête qui mérite d'être conservée dans le troupeau. Parfois, cependant, on fait une erreur en sacrifiant une génisse qui réussit mal pendant sa première année de lactation. Que cette génisse soit vendue au boucher ou à un acheteur non averti, il fait une erreur et qu'il vend une jeune bête qui aura pu plus tard faire une bonne vache. On a vu de nombreuses fois des jeunes bêtes qui



Donnez vos Commandes

À LA VRAIE

Maison du Cultivateur

Depuis cinquante ans que la Maison Legaré donne du Service aux cultivateurs de la Province, elle peut affirmer qu'elle connaît leurs besoins et est en mesure de satisfaire aux exigences de chacun, toujours, aux conditions les plus avantageuses. Confiez-nous vos commandes avec la certitude qu'elles seront remplies à votre satisfaction. Nous vendons au comptant ou à conditions faciles.

Nous avons tout ce dont le Cultivateur a besoin Pour sa Ferme ou Pour sa Maison!

ENGRAIS CHIMIQUES DE RELLE VALEUR!

ENGRAIS COMPLET — Pour culture générale: foin, grain, prairies. La marque "2-8-4" donnera des résultats merveilleux pour la culture des patates et légumes.

Azote, 2; Ac. Phos, 8; Potas, 2; . . . 41.50

Azote, 2; Ac. Phos, 8; Potas, 4; . . . 43.50

ENGRAIS POUR TABAC — Les marques ci-dessous sont fabriquées spécialement pour la culture du tabac:

Azote, 2; Ac. Phos, 8; Potas, 4; . . . 44.50

Azote, 4; Ac. Phos, 6; Potas, 5; . . . 50.25

Ces prix sont COMPTANT, pour quantités moindres que un char. Livraison, F. A. B. Québec Pour une quantité de 20 tonnes, qui forme un char, le fret sera payé jusqu'à votre station.

Voici deux marques qui conviennent à toutes les cultures et spécialement à celle des patates, légumes et pour les jardinages. Employés sur les terres pauvres elles produiront des résultats étonnants.

ENGRAIS GENERAL, 3-8-7. 50.25

ENGRAIS EXTRA RICHE, 3-8-10. 52.90

PHOSPHATE THOMAS (Basic Slag) de Sydney est connu de la majorité des cultivateurs qui l'emploient avec succès sur les labours et les prairies:

Acide Phosphorique "TOTAL" 14%. 21.00

"Demandez Notre Manuel. -- "Engrais Chimiques "LEGARE" et leur Emploi"

Tôle Galvanisée Ondulée

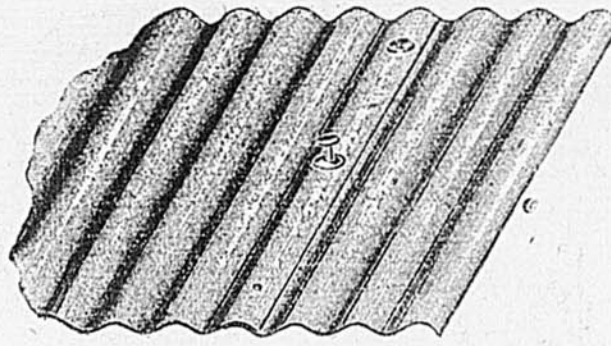
VENANT DES CELEBRES FABRIQUES "RED CLIFF", ANGLETERRE

La plus pratique et la plus durable; elle est très forte et galvanisée suivant le procédé le plus parfait. Ne rouillera pas. Plus économique que toute autre couverture. Fournie en feuilles de 6, 8 et 10 pieds, sur 33 pouces de largeur. Demandez notre circulaire de tôle "MONARCH".

PRIX DE LA TOISE, F. A. B. MONTREAL

6 et 8 pieds, la toise. 6.75

10 pieds, la toise. 7.00



Savez-vous que vous pouvez avoir un Wagon ou une Voiture de promenade Gratuitement si vous l'achetez chez Legaré

Sans compter que vous aurez plus beau et meilleur pour moins d'argent. N'achetez pas un wagon ou une voiture sans être au courant de ce qui se passe chez "Legaré". Ecrivez-nous et

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE "CONCOURS DE VOITURES"

COMPAGNIE

P.-T. LEGARE

LIMITEE

273 ST-PAUL QUEBEC,

180 AMHERST MONTREAL

s'étaient vendues à des prix ordinaires ont plus tard fait de superbes vaches.

Sur la ferme expérimentale d'Agassiz, vingt-huit génisses de deux ans se sont inscrites jusqu'au Livre d'Or; cinq d'entre elles ont produit plus de 16,000 livres de lait, sept entre 14,000 et 16,000 livres, tandis que seize ont donné moins de 14,000 livres! Toutes les génisses qui avaient produit plus de 14,000 livres sont des bêtes précieuses. Les vaches qui avaient donné la plus forte production lorsqu'elles étaient génisses sont également celles qui ont donné le plus gros rendement à l'âge adulte. Sur les seize génisses qui ont produit moins de 14,000 livres, deux seulement ont complété leur production comme bêtes adultes et chacune d'entre elles a fait exceptionnellement bien. La vache qui avait la troisième place parmi les bêtes de deux ans a produit, à l'âge adulte, 24,507 livres, quoiqu'elle n'eût donné que 13,058 livres de lait lorsqu'elle était génisse. Si elle avait été sacrifiée dans sa jeunesse parce qu'elle avait

produit moins de 14,000 livres le troupeau aurait perdu une bonne vache et l'acheteur se serait enrichi d'une bête précieuse.

Voici une comparaison intéressante entre la production de deux vaches qui étaient à peu près de la même souche, qui avaient été élevées ensemble et qui avaient reçu, en général, les mêmes soins. La première avait produit à l'âge de deux ans 12,707 livres de lait soit 450 livres de plus que la deuxième. A l'âge de quatre ans, la première ne produisait pas beaucoup plus; deux ans plus tard la deuxième vache donnait 21,071 livres de lait. Cette dernière nous fournit un bel exemple d'une vache rapportant plus de 21,000 livres de lait à l'âge adulte lorsque sa première production avait été plutôt indifférente. Il y a dans le troupeau au moins deux autres vaches dont chacune a produit moins de 10,000 livres lorsqu'elle était génisse; elles n'ont pas été éprouvées depuis mais toutes deux peuvent rendre plus de 20,000 livres.

troupeau et qu'il désire ne conserver que les meilleurs animaux, il peut se baser sur les résultats des premières lactations pour connaître la valeur des vaches futures mais s'il cherche également à augmenter le nombre de bêtes dans son troupeau, il fera bien de ne pas aller trop vite en se débarrassant des femelles. Qu'il leur donne d'abord une autre occasion. Certaines vaches se développent plus vite que d'autres et s'il est vrai que les plus précoces sont généralement les meilleures, il y en a beaucoup d'autres cependant qui peuvent faire des bêtes très utiles dans le troupeau.

La félicité des hommes du monde est composée de tant de pièces qu'il y en a toujours quelques-unes qui manquent. (BOSSUET)

Je n'ai jamais compris l'absence amoureuse; quand on aime, on dit plus par ce qu'on ne dit pas que par ce qu'on exprime.

(René BOYLESVE)

GRATIS!

Il sort des presses.
Livres de 336 pages



Il sauve de l'argent dans la construction, l'agrandissement ou le réajustement des granges

Ce nouveau livre sur les granges vous permettra d'épargner des milliers de piastres dans la construction, l'agrandissement ou le réajustement de votre grange. Il vous enseigne comment garder plus commodément plus d'animaux dans la même ou moins d'espace; comment construire et élever de superbes charrues par la méthode d'assemblage la plus économique encore connue; comment exacte des matériaux pour solives, liens, poutres, attaches, poteaux, armatures du comble, ce qui vous permet de faire tailler ces pièces sans perte; il vous montre, progressivement, à l'aide d'indications précises et de photographies, comment construire le toit, le plancher, les murs, les planchers en béton, construire des "harrues", des rigoles, des bordures, des mangroires et comment y fixer les accessoires d'acier. Vous pouvez, avec ce livre, construire ou agrandir votre grange vous-même, vous dispenser d'engager un menuisier. Il contient 32 pages de plans de granges, 115 pages de gravures et des milliers d'idées et de conseils qui sauvent de l'argent. Nous ne pourrions le vendre à moins de \$3.00 par copie, mais nous l'offrons à tout homme se proposant de construire ou de réparer sa grange. L'édition est limitée. Envoyez le coupon aujourd'hui pour en avoir un exemplaire GRATUIT.

DEPT. H. 673

COUPON GRATIS

Scally Bros., Limited, 351 rue Selby, Westmount - Montréal P.Q.

Messieurs: Veuillez m'envoyer gratuitement, et sans aucune obligation de ma part, votre nouvelle brochure de 32 pages, sur les granges. J'ai complété la formule ci-dessous.

Avez-vous intention de construire une grange?

Si non, allez-vous améliorer?

Quand commencerez-vous?

Combien gardez-vous de vaches, chevaux ou jeunes animaux?

Notrez un X, après le genre d'installation hygiénique pour étables, qui vous intéresse. (Stalles en acier (entre-deux))

Garnitures en acier, pour écuries à chevaux.

(Chariot à fumier) (Abreuvoir)

(Chariot à foin)

Votre nom

B. P.

Commune

Lot

Concession



Sylvio PELLICO

M. Meade a une vaste expérience dans l'élaboration des plans, la construction, l'évaluation et la mise en opération des fabriques de ciment, de ciment et de plâtre. Il est membre de l'American Institute of Chemical Engineers (vice-président de 1912 à 1914), membre de l'American Society of Mechanical Engineers et de l'American Chemical Society. Il a publié plusieurs volumes sur l'industrie et fut titulaire de la chaire de chimie au collège Lafayette.

Tables en fini acajou, 24
x 24 pouces, avec tablet-
te, joli modèle et cons-
truction solide. 7.50.

0000 74E
EUK CAS E

m= qui aura
 maque bonne yae
 ent en breux eas e